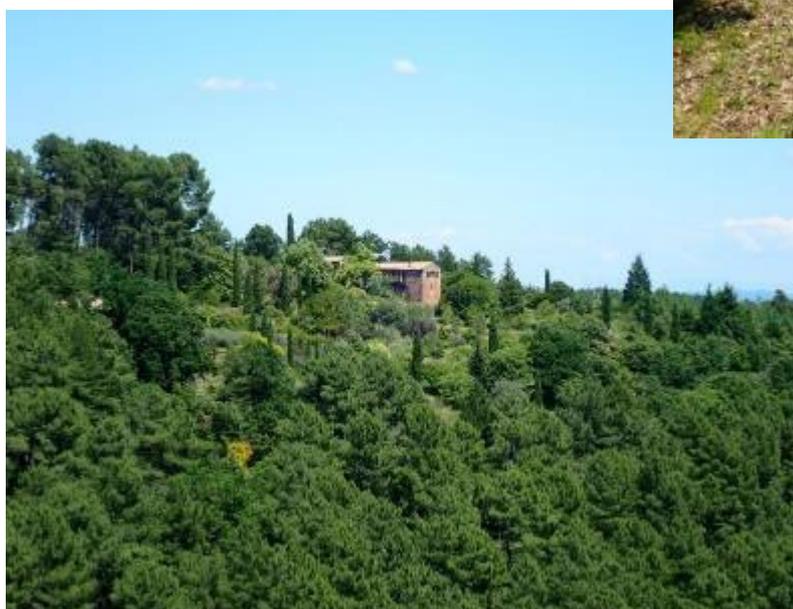


# Domaine de Rousselonge

Diagnostic et stratégie de gestion



# I - INTRODUCTION

## A – Préambule

Louisa Jones, propriétaire du domaine de Rousselonge dans les piémonts cévenols (Ardèche, 07) s'est rapprochée du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes afin d'échanger sur des perspectives d'une gestion du domaine.

Ainsi, l'équipe du Conservatoire est venue découvrir ce lieu privilégié, échanger à plusieurs reprises avec Louisa Jones, et commencer à dresser un diagnostic écologique et fonctionnel du domaine de Rousselonge, afin de mieux appréhender les enjeux du lieu et réfléchir à des pistes d'actions.

Louisa Jones souhaite léguer le domaine de Rousselonge au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, par l'intermédiaire de la fondation reconnue d'utilité publique en cours de création par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels ou à défaut par l'intermédiaire du fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels.



A court terme, Louisa Jones et le Conservatoire se sont accordés pour asseoir leur collaboration dans le cadre d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE). Cette ORE constitue un engagement de la propriétaire et du Conservatoire en faveur, non seulement de la préservation de la biodiversité et des fonctionnalités écologiques, dans le respect d'une écologie humaniste qui place l'homme comme partie intégrante de la nature, mais aussi de la préservation du patrimoine bâti. De plus, il semble utile d'élargir le champ des engagements à la dimension "sociale et culturelle" du domaine, en référence aux notions d'accueil en résidence, animation d'un lieu de création pluridisciplinaire et aux usages en cours ou en devenir (agricoles, jardins...).

Cette ORE constitue les objectifs à long terme d'une stratégie de gestion que le Conservatoire s'engage à élaborer. Ce document est la véritable traduction concrète de l'ORE pour les années à venir via la formalisation d'un plan d'actions sur lequel le propriétaire et le Cen s'accordent.

## B – Modalités d'élaboration du diagnostic

L'équipe Ardèche du Conservatoire a souhaité travailler collectivement, en fonction des compétences de chacun, pour dresser un premier diagnostic du domaine de Rousselonge.

Ainsi, sur l'année 2019 et 2020, des premières investigations, se basant sur la recherche de données existantes, des prospections de terrain et des échanges directs avec Louisa Jones et autres intervenants sur le site (jardinier, ancien propriétaire...) ont eu lieu.

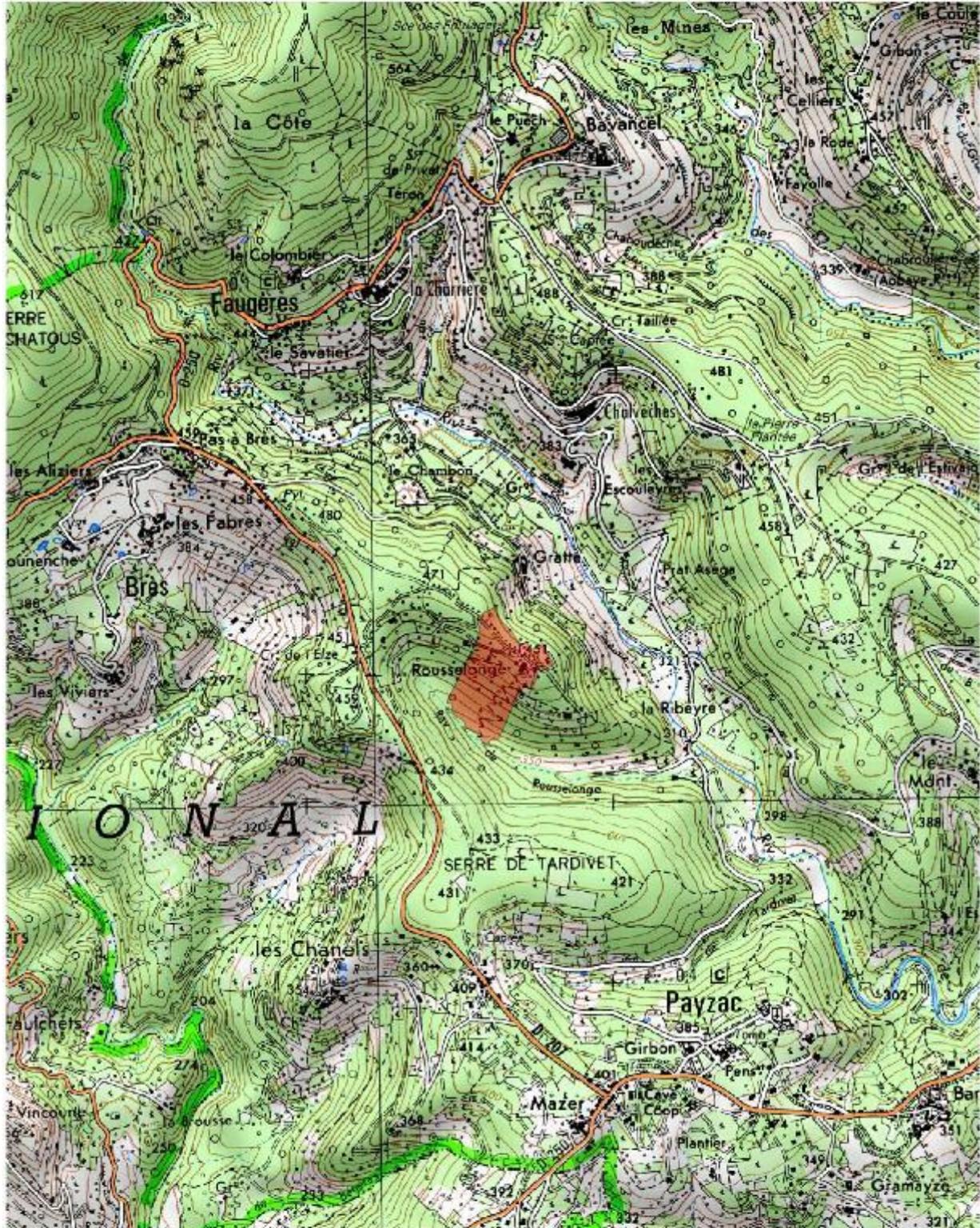
Ce premier diagnostic a été co-construit avec les différents membres de l'équipe du Conservatoire. Des échanges internes ont également permis de faire ressortir les principaux enjeux écologiques et fonctionnels du domaine de Rousselonge, et de proposer des pistes d'actions pour la gestion future du site.



# Carte 1 : Limites du site d'étude sur carte IGN



## Domaine de Rousselonge (Payzac, 07)



■ Limites du site

Réalisation CEN Rhône Alpes, 2020 / Scan25 IGN 2020



## Carte 2 : Limites du site d'étude sur photographie aérienne



### Domaine de Rousselonge (Payzac, 07)



 Limites du site

Réalisation CEN Rhône-Alpes, 2020 / Orthophotographie IGN 2017



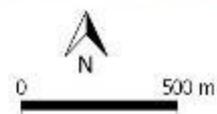
0 50 100 m

## Domaine de Rousselonge (Payzac, 07)



 Limites du site

Réalisation CEN Rhône-Alpes, 2020 / Orthophotographie IGN 2017



## II – DIAGNOSTIC DU SITE ET ENJEUX

### I – Information générales

- Localisation

 Voir les cartes 1 et 2

Le domaine de Rousselonge se situe en Ardèche méridionale (07), aux portes des Cévennes, dans l'entité géographique et paysagère du Piémont-Cévenol. Il s'étend dans sa plus grande surface sur la commune de Payzac, l'extrémité nord du domaine étant sur la commune de Fauçères, 2 communes du piémont.

- Surface : 7,5 hectares

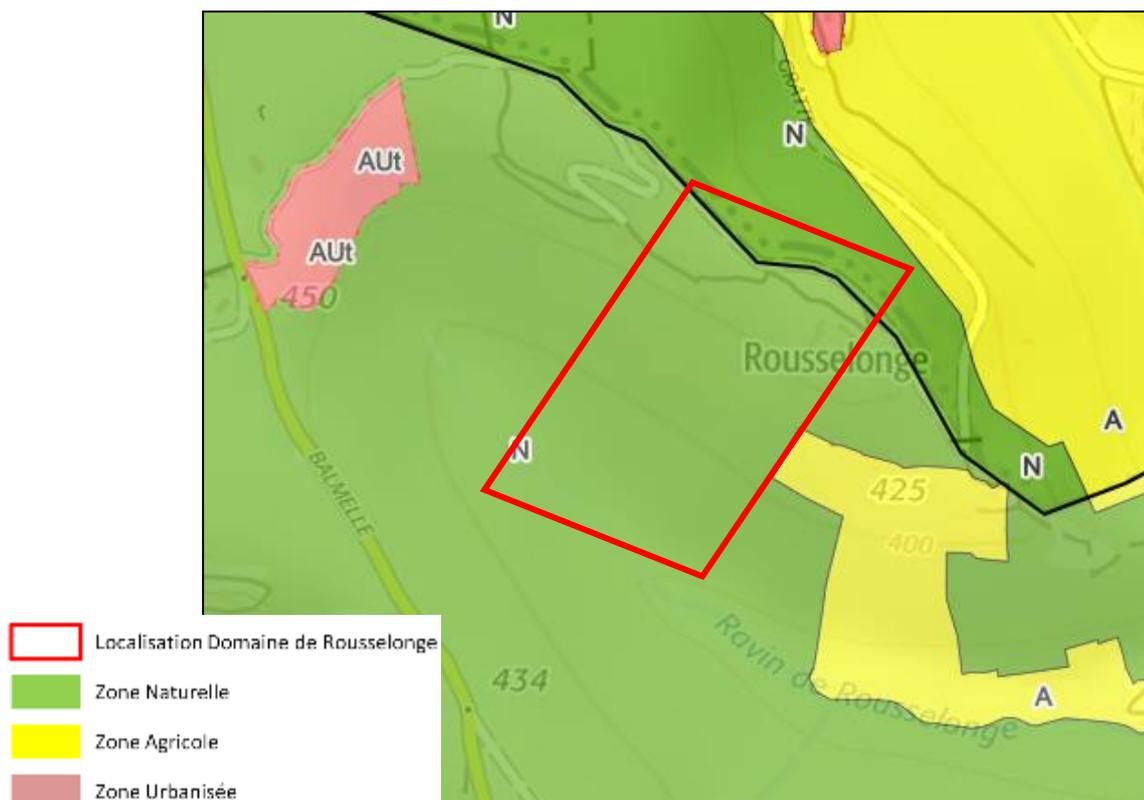
 Voir la carte 3

- Statuts

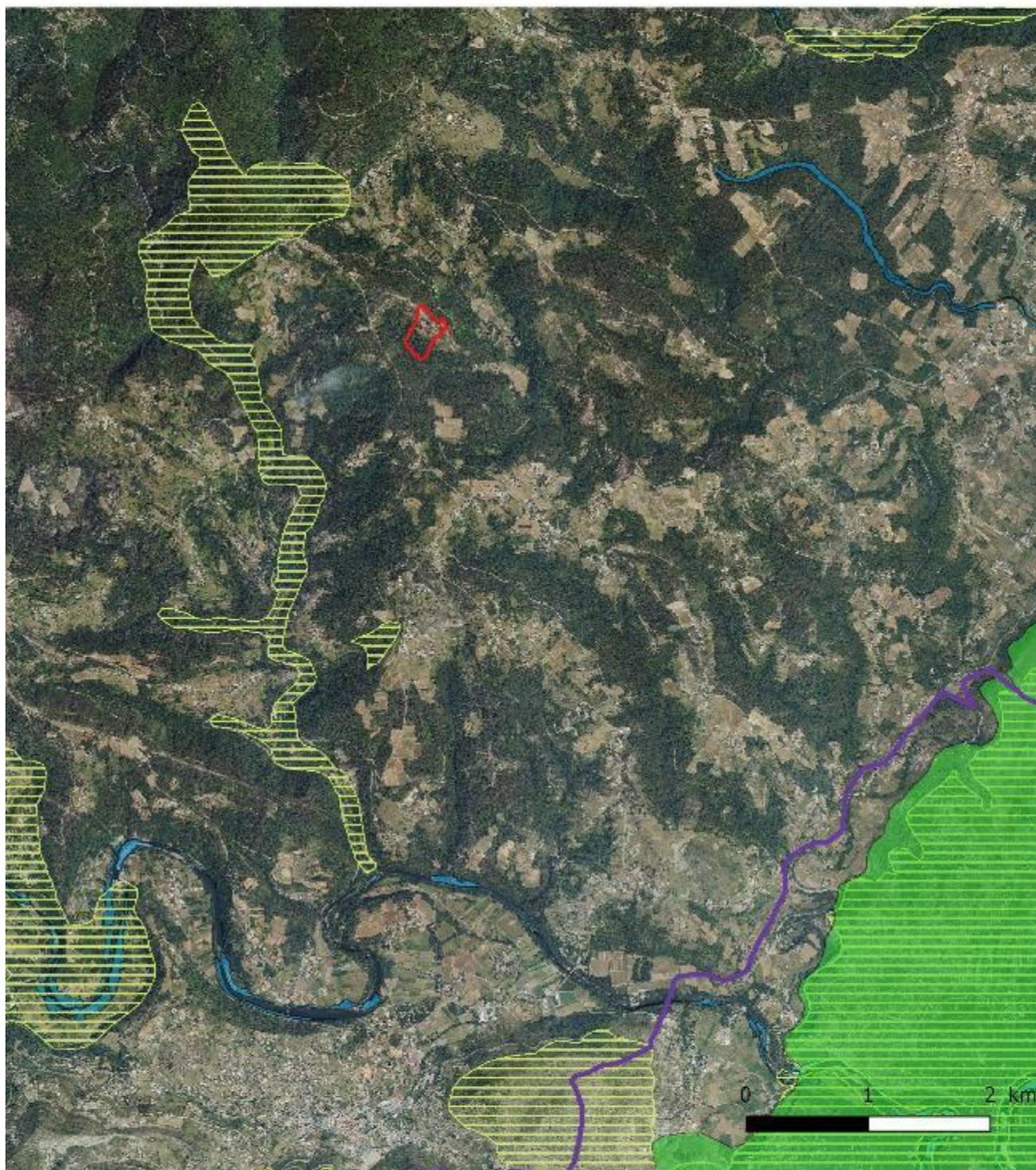
Figure 1 : Les statuts

Type de statut		Commentaire
Inventaires	A 1 km de la ZNIEFF de type 1 « Vallée de la Sure »	Cette indication pour mettre en avant que la vallée du Salindre (incluant les petits affluents comme le ravin de Rousselonge) aurait pu être identifiée en Znieff de type 1 au regard des similitudes géographiques et écologiques avec la Sure.
Statuts réglementaires et de protection	Parc naturel régional des Monts d'Ardèche	Charte du PNR 2013 - 2025
Règles du plan local d'urbanisme (PLUi)	Zonage N (zone naturelle et forestière)	PLU i du Pays Beaume-Drobie, approuvé 09/06/2020 A noter que la partie agricole du domaine de Rousselonge n'est pas incluse dans le zonage agricole du PLUi.
	Périmètre Site Patrimonial Remarquable	Le périmètre SPR est lié à la présence d'un monument historique classé (église) et inscrit (chapelle funéraire) au centre bourg de Payzac.

Figure 2 : Extrait cartographique du PLUi Beaume-Drobie avec zoom sur domaine de Rousselonge(en rouge) - GPU IGN 2019



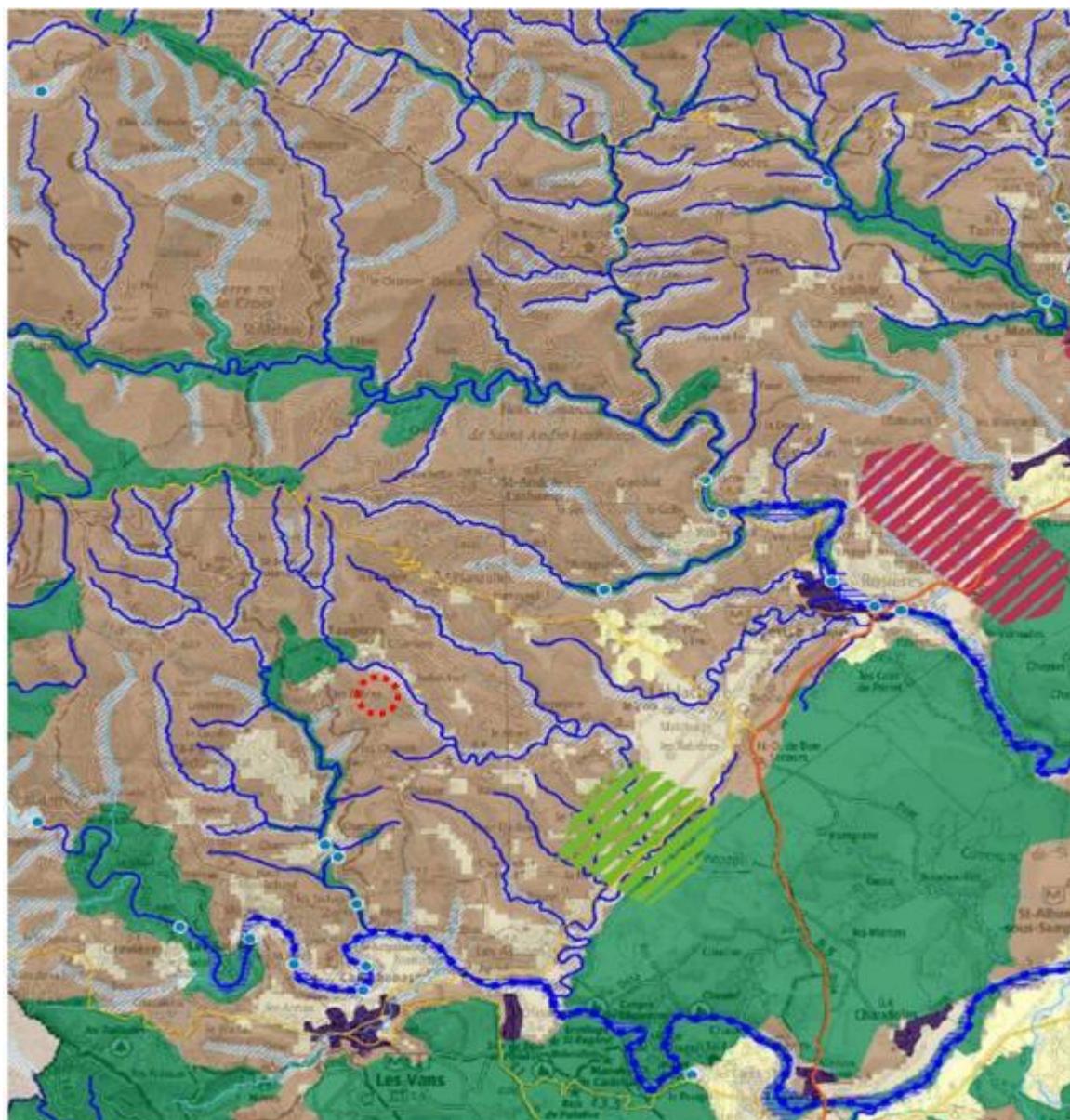
### Carte 3 : Inventaires et statuts réglementaires



-  Domaine de Rousselonge
-  ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt écologique, faunistique et floristique) de type 1
-  Site Natura 2000
-  ENS (Espace Naturel Sensible)

Réalisation CEN Rhône-Alpes, 2020 / Orthophotographie IGN 2017

Figure 3 : Domaine de Rousselonge au sein des composantes de la trame verte et bleue (SRCE Rhône-Alpes)



Données-sources : Atlas régional-Cartographie des composantes de la Trame verte et bleue, Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Rhône-Alpes, 2013

La politique publique « trame verte et bleue », s'est décliné régionalement en Rhône-Alpes en 2014 dans un document-cadre nommé le schéma régional de cohérence écologique (SRCE). Le SRCE a ainsi pour objectif d'identifier les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques qui les relie. Il comprend un plan d'actions permettant de préserver et de remettre en bon état les continuités écologiques identifiées tout en prenant en compte les enjeux d'aménagement du territoire et les activités humaines.

Aujourd'hui, ce schéma sectoriel prend place dans un schéma régional intégrateur nommé Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), approuvé en avril 2020 pour la Région AURA.

La carte de fond utilisée dans la figure 3 est celle du SRCE pour apporter des informations plus précises que la carte d'ensemble du SRADDET. Sur la figure 3, il peut donc être distingué pour le domaine de Rousselonge :

- sa situation au sein d'un « espace perméable relais liés aux milieux terrestres », qui correspond aux milieux naturels et agricoles avec une forte perméabilité, participant à la fonctionnalité écologique du territoire ;
- sa proximité du réservoir de biodiversité correspondant à la vallée de la Sure et de la trame bleue constituée par le ruisseau du Salindre et zones humides associées.

On entend par le terme « perméabilité » « des espaces qui permettent d'assurer la cohérence de la trame verte et bleue et jouent un rôle de corridors écologiques, en traduisant l'idée de connectivité globale du territoire ».

La structure éco-paysagère du domaine de Rousselonge participe globalement aux déplacements de la faune et de la flore, et ne constitue pas un « obstacle » à la continuité écologique. Cette approche est très globalisante et ne cible pas des espèces particulières (nécessitant des études plus approfondies pour préciser la perméabilité du site).

## • Aspects foncier

Le domaine de Rousselonge se découpe en 19 parcelles de taille variable, pour une surface cadastrale totale de 7,0551 ha.

*A noter quelques superpositions de parcelles au niveau de la piste au nord du domaine, et quelques bouts de piste non cadastrés, entraînant une surface totale approximative.*

Une ORE entre la propriétaire et le Conservatoire est en cours d'élaboration en date de janvier 2021.

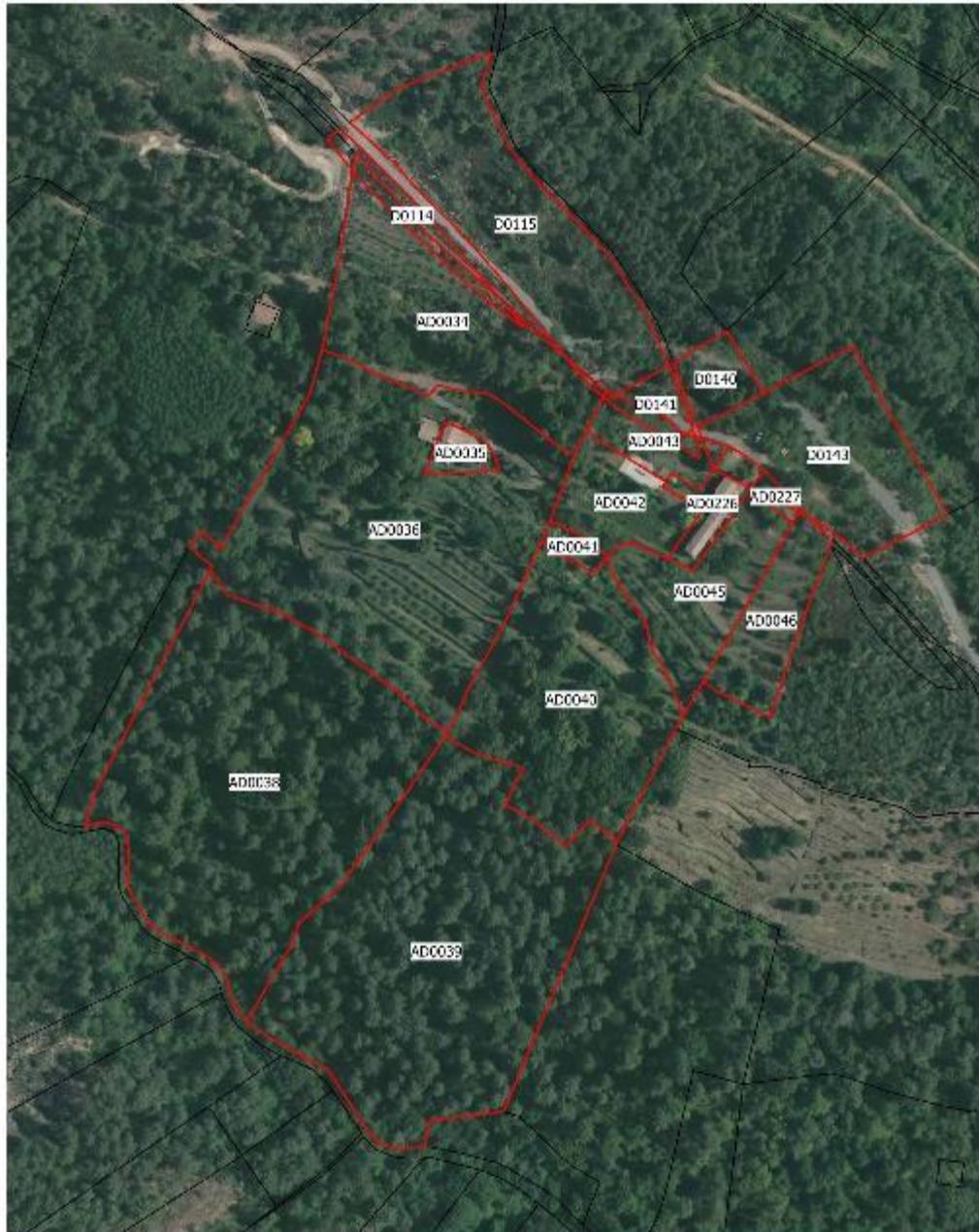
Figure 4 : le parcellaire du domaine de Rousselonge

Commune	Lieu-dit cadastral	Section	Numéro	Surface totale (m <sup>2</sup> )
FAUGERES	Gratte	D	0114	810
			0115	600
			0140	800
			0141	516
			0142	58
			0143	4480
PAYZAC	Rousselonge Nord	AD	0034	5880
			0035	420
			0036	12980

Commune	Lieu-dit cadastral	Section	Numéro	Surface totale (m²)
			0038	14025
			0039	13880
			0040	7070
			0041	280
			0042	1805
			0043	1120
			0045	2840
			0046	1937
			0226	857
			0227	193
			Total	70551

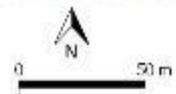
**Carte 4 : Aspects fonciers**

### Domaine de Rousselonge (Payzac, 07) Parcellaire



 Limites du site

Réalisation CEN Rhône-Alpes, 2020 / Orthophotographie IGN 2017



## II – Approche éco-paysagère

### • Approche globale

Le domaine de Rousselonge est implanté aux portes des Cévennes dans l'entité géographique et paysagère du Piémont-Cévenol, en Ardèche méridionale.

Il est influencé par les climats cévenol et méditerranéen et s'intègre ainsi dans un paysage singulier et remarquable dont les éléments principaux sont les plateaux vallonnés, entrecoupés de petits cours d'eaux générant des vallées encaissées.

Le domaine de Rousselonge est d'ailleurs positionné sur les hauteurs de la colline de Rousselonge, bordé au sud par le ravin encaissé du même nom, et au nord par la rivière et le vallon, plus large, de Salindres.

Ce domaine est un habitat isolé, s'intégrant plus largement dans un réseau de hameaux et de fermes reliés par un maillage de routes, pistes et sentiers.

Le domaine de Rousselonge s'insère également dans un contexte majoritairement forestier, lié à la déprise agricole de l'après-guerre, mais aussi de la culture de l'olivier et de la vigne.

Il s'intègre ainsi dans une organisation type des piémonts cévenols dite « collines boisées et cultivées » (PNRMA, Analyse des systèmes d'organisation et de fonctionnement des paysages).



L'implantation dominante sur les vallons et le travail multiséculaire des terrasses cultivables autour des bâtis du domaine de Rousselonge offrent ainsi de nombreuses perspectives visuelles sur le paysage environnant, malgré le contexte forestier marqué.

### • Ambiances paysagères du site

Au profit de quelques trouées forestières, le long de la route D207, le domaine de Rousselonge s'offre au regard, avec une vue partielle sur les bâtis, les terrasses et jardins, ainsi que les différentes végétations (cultures – fruitiers, oliviers, arbres dont les cyprès bien visibles...) qui contrastent avec l'ambiance forestière homogène des pinèdes alentours.



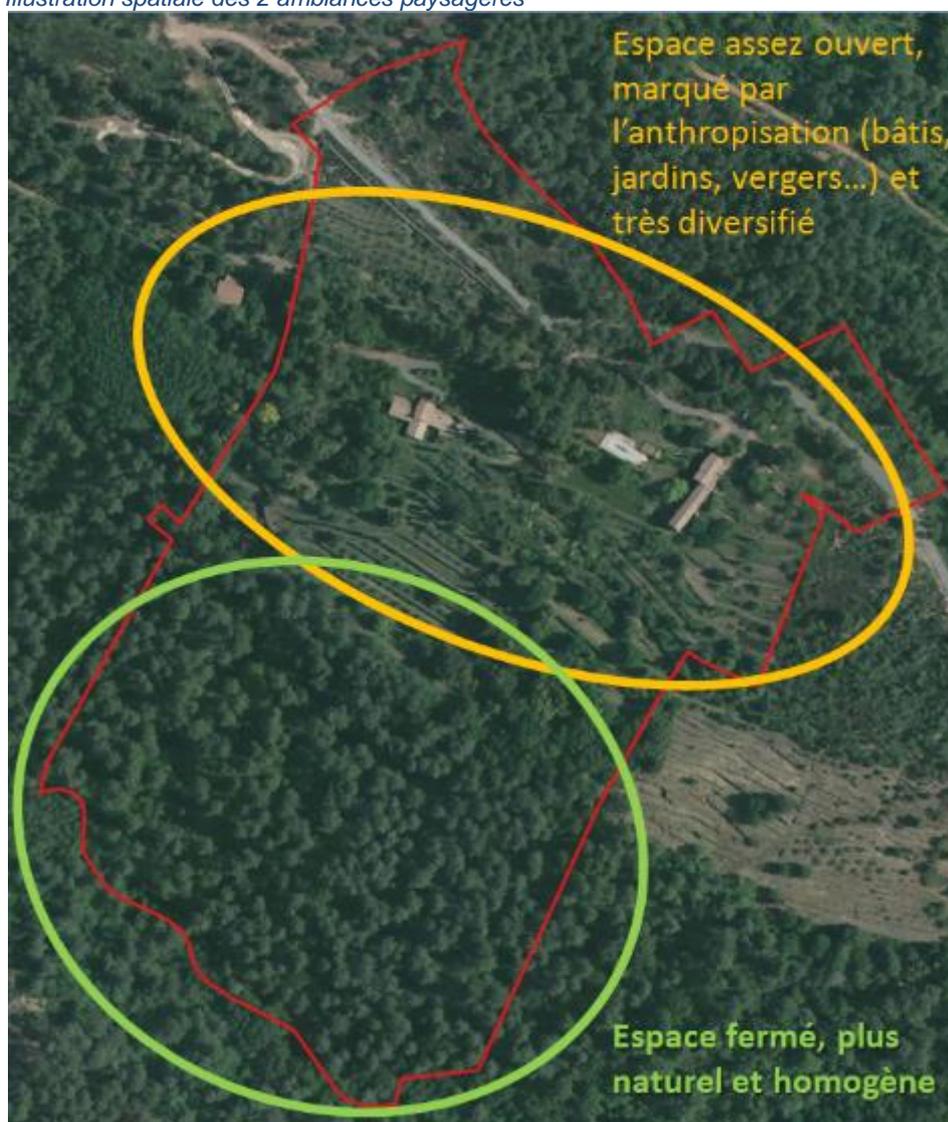
L'espace composé de milieux plus « ouverts » du domaine de Rousselonge ressort ainsi dans un contexte paysagé global très fermé par le couvert forestier. Le paysage du site porte les marques de son histoire qui se déclinent comme autant d'ambiances paysagères.

On distingue cependant deux structures paysagères bien marquées et contrastées :



- sur la partie nord et ouest, un espace composé de milieux marqués par l'anthropisation : les bâtis et les différentes terrasses et jardins, profitant au développement d'un foisonnement d'espèces végétales variées, plantées et spontanées. L'ambiance paysagère est marquée par les actions humaines qui ont concouru à son façonnage (notamment par la présence des nombreuses terrasses, des jardins et potagers, et des nombreuses actions de plantation et d'accompagnement de l'installation et de la croissance des arbres et arbustes). C'est un espace assez ouvert, offrant de nombreuses perméabilités visuelles, tout en étant d'une très grande diversité (imbrication des jardins, vergers, prairies, différentes végétations, multiplicité des formes et des couleurs...)
- sur la partie sud et est, (ainsi qu'au nord de la piste d'accès aux bâtis) un espace composé de milieux plus « naturels », composés principalement par la pinède, la châtaigneraie et les bruyères. L'ambiance paysagère est plus fermée, homogène et naturelle. Des traces de terrasses sont encore visibles, vestiges d'anciennes cultures et du verger de châtaignier.

*Illustration spatiale des 2 ambiances paysagères*



Au sein du domaine de Rousselonge, les perméabilités visuelles se concentrent :

- côté Est, sur le village de Payzac et les vallons environnants, et plus loin les plateaux des gorges du Chassezac et la montagne de la Serre ;
- côté Sud, sur le versant nord boisé, et plus loin sur les différents « serres », dont la Serre de Barre.

Les principales vues s'offrent depuis les bâtis et terrasses sur le haut du versant. Rapidement, à mi-pente, les cimes des pins cachent les perspectives lointaines. Dans la forêt, quelques lignes d'horizons se détachent au gré de sous bois clair, ainsi que de trouées sur le côté Est avec la mise en culture (oliveraie) des anciennes terrasses de la propriété périphérique.



Les terrasses du domaine de Rousselonge sont remarquables (état de conservation, hauteur, escalier intégré, courbes...), structurantes et bien visibles dans la partie haute du versant, et dans les premières parties de boisement de chênaie et pinède, où les cheminements et sous-bois ont été entretenus.



Les terrasses sont ensuite rapidement ensevelies par la végétation, sur la partie basse, et des dégradations sont visibles (éventrement, tas de pierres,...) au fur et à mesure du fond de vallon.

- L'évolution du domaine de Rousselonge en bref

L'appréciation descriptive de l'évolution du domaine de Rousselonge repose sur une analyse globale diachronique réalisée à partir des photographies aériennes anciennes et récentes et des cartes de Cassini et d'état-major, ainsi que des échanges avec la propriétaire et certains acteurs locaux apportant un éclairage historique de l'évolution de ce territoire.

#### Analyse de la carte de Cassini (XVIII<sup>e</sup> siècle)

La carte de Cassini correspond à une date des levées comprise entre 1750-1780, pour une échelle au 1/86400.

Le domaine de Rousselonge est intégré dans un contexte globalement marqué par les collines avec des reliefs prononcés, des vallons entaillés de cours d'eau, certains versants étant signalé avec la présence de forêts (comme autour du village de Faugères).

Plus précisément au niveau du site, le figuré cartographique représente la colline avec les pentes, sans pouvoir cibler une certaine occupation du sol (forêt, pâturage...). A noter la représentation d'une maison sur la pointe est de la colline.

Figure 5 : Extrait de la carte de Cassini autour du domaine de Rousselonge (étoile rouge)



### Analyse de la carte de l'état-major (XIXe siècle)

La carte de l'état-major correspond à une date des levées comprise entre 1820-1866, pour une échelle au 1/40 000.

Le figuré cartographique du domaine de Rousselonge correspond à des boisements en fond de vallon sur le versant sud et sur une partie des pentes. Le cours d'eau au fond du ravin de Rousselonge est également représenté.

Sur le haut du vallon (au niveau de la présence actuelle des bâtis et terrasses), aucune indication n'est donnée vis-à-vis du figuré représenté. Mais cela renseigne sur un autre type d'occupation du sol (en contraste avec les boisements), comme des cultures (vignes, vergers, jardins...) ou des milieux agropastoraux (landes, pâtures), avec présence de maisons.

A noter la présence d'un chemin qui permettait de relier le hameau de Gratte au Serre de Tardivet et d'un chemin sur la crête du vallon, venant en interférence avec le secteur du domaine de Rousselonge.

*Figure 6 : Extrait carte de l'état-major (1866) autour du domaine de Rousselonge (étoile rouge)*



## Principaux éléments d'analyse des photo-aériennes

Le domaine de Rousselonge serait un ancien domaine agricole monastique (avec fermage). Il est à noter la présence très ancienne de la vigne, des vergers, des jardins, et châtaigniers en fond de vallon avant 20<sup>ème</sup> siècle.

Année	Eléments d'analyse
1944 - 1947	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les secteurs de plateau et versant sud des vallons sont majoritairement cultivés et/ou pâturés, les versants nord sont majoritairement boisés</li> <li>• sur le domaine de Rousselonge : nombreuses terrasses sur la partie haute du versant, avec culture des vignes, des vergers (dont oliveraie) et potager, et présence d'un bâti. Sur le bas de versant, fruitiers et boisement jeune et lâche (très peu de châtaignier (suite maladie)</li> <li>• à noter la forte importance du vignoble des coteaux cévenoles ardéchois</li> <li>• le versant nord est forestier mais plus lâche car exploitation de bois et animaux en pâture</li> </ul>
1957	<ul style="list-style-type: none"> <li>• distinction nette entre un milieu ouvert cultivée (vigne, oliveraie, potager...) sur la partie haute du versant et un milieu boisé en bas de versant (châtaigneraie)</li> </ul>
1968 - 1979	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fermeture progressive des milieux aux abords du domaine de Rousselonge, par recolonisation forestière de secteurs de terrasses et par plantation forestière de résineux</li> <li>• enrichissement des vignes sur une partie du domaine de Rousselonge (partie ouest)</li> <li>• colonisation forestière progressive par le bas de versant, densification des milieux forestiers</li> <li>• création de cheminement autour des bâtis</li> <li>• en 1975 : installation de Louisa et Bernard sur le domaine avec arrachage des vignes, défrichage, suppression des pins et remise en état des terrains</li> </ul>
1982 - 1986	<ul style="list-style-type: none"> <li>• progression des milieux forestiers sur les espaces ouverts et cultivées</li> <li>• aménagement des terrasses et des jardins (avec déboisement localisé) et enrichissement de la végétation sur le domaine par la plantation d'arbres et arbustes variés</li> <li>• poursuite création de cheminement autour des bâtis</li> </ul>
1991 - 1997	<ul style="list-style-type: none"> <li>• coupe forestière au nord du domaine de Rousselonge – coupe des pins post-tempête (1999) sur la crête</li> <li>• densification des boisements au niveau global</li> <li>• structuration progressive des essences ligneuses sur le domaine de Rousselonge</li> </ul>
2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ouverture des milieux autour des lieux d'habitation périphériques au domaine de Rousselonge</li> </ul>
2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• recolonisation forestière</li> <li>• densification de la végétation sur le domaine de Rousselonge</li> </ul>

Figure 7 : Extraits des anciennes photo-aériennes (données extraites de [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr)) – échelle variable

Photo-aérienne de 1944



*Photo-aérienne de 1947*



*Photo-aérienne de 1957*



*Photo-aérienne de 1968*



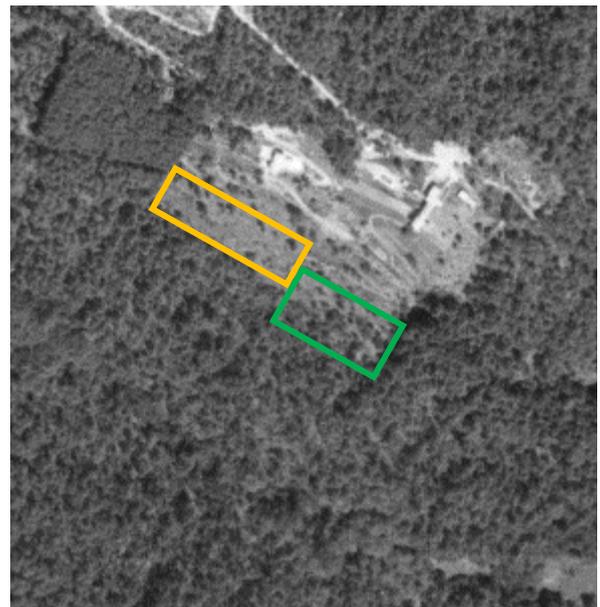
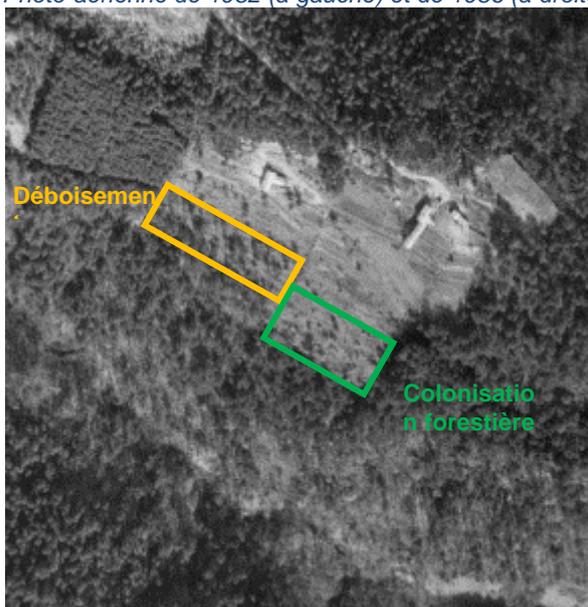
*Photo-aérienne de 1969 – zoom sur terrasses*



Photo-aérienne de 1979



Photo-aérienne de 1982 (à gauche) et de 1986 (à droite)



*Photo-aérienne de 1991*



*Photo-aérienne de 1997*



*Photo-aérienne de 2007*



*Photo-aérienne de 2017*



## Comparaison des photo-aériennes entre 1957 et 2017

Le domaine de Rousselonge contrastait dès les années 50 avec le paysage forestier alentour, avec la présence des terrasses cultivées (vignes, vergers).

Au cours des décennies, le domaine de Rousselonge a conservé ce contraste avec les forêts alentour qui se sont densifiées. En effet, les différents aménagements de Louisa et Bernard ont permis de conserver les terrasses du haut de versant du vallon en prairies, jardins, vergers d'oliviers et de fruitiers.

Toutefois, le domaine a fait l'objet à partir des années 1980 de différentes plantations de végétaux, et notamment de nombreux arbres et arbustes. De par leur croissance progressive, ces arbres et arbustes sont venus renforcer l'ambiance forestière globale actuelle.

Sur la partie basse du versant du domaine de Rousselonge, la forêt (présente déjà depuis les années 1950 même si elle était sous forme de verger de châtaignier), s'est étoffée et densifiée, diversifiée avec l'installation des résineux, tout en s'étalant progressivement sur les milieux ouverts.

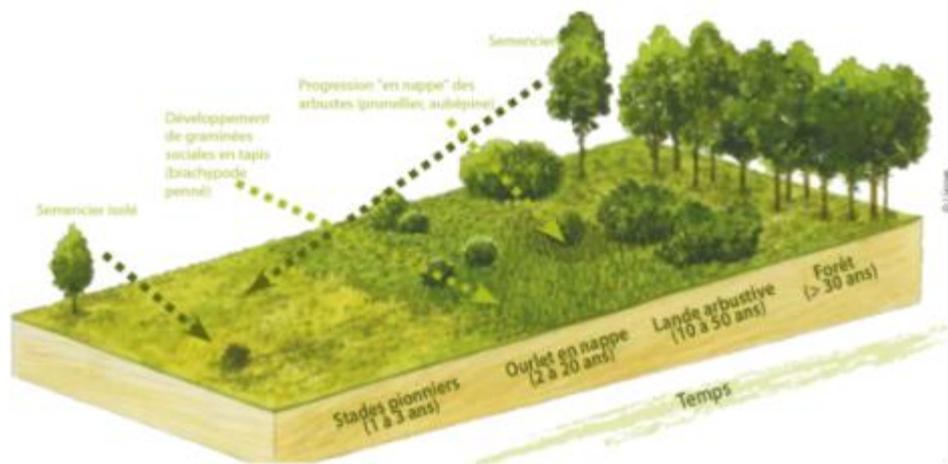
*Figure 8 : Photo-aérienne de 1957 (à gauche) et de 2017 (à droite) (données extraites de [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr))*



Quel que soit l'origine des milieux ouverts, la tendance naturelle est l'évolution en forêt. La vitesse d'évolution dépend de nombreux facteurs, dont notamment la nature des milieux périphériques (dans le cas du domaine de Rousselonge, contexte forestier avec des résineux à fort pouvoir de colonisation), et les perturbations et usages. Le domaine de Rousselonge a fait l'objet d'un entretien des espaces périphériques aux bâtis et des terrasses en cultures depuis plusieurs décennies. Cet entretien des milieux est toujours d'actualité. L'abandon de cette pratique d'entretien entraînerait la fermeture forestière complète de cet espace, par colonisation progressive des ligneux bas (participant ainsi à l'embroussaillage), puis installation des essences forestières périphériques. Les espèces ligneuses plantées seraient progressivement concurrencées par les pins, puis dans un stade à long terme, par la chênaie.



Figure 9 : Dynamique d'évolution de milieux ouverts – exemple des pelouses sèches

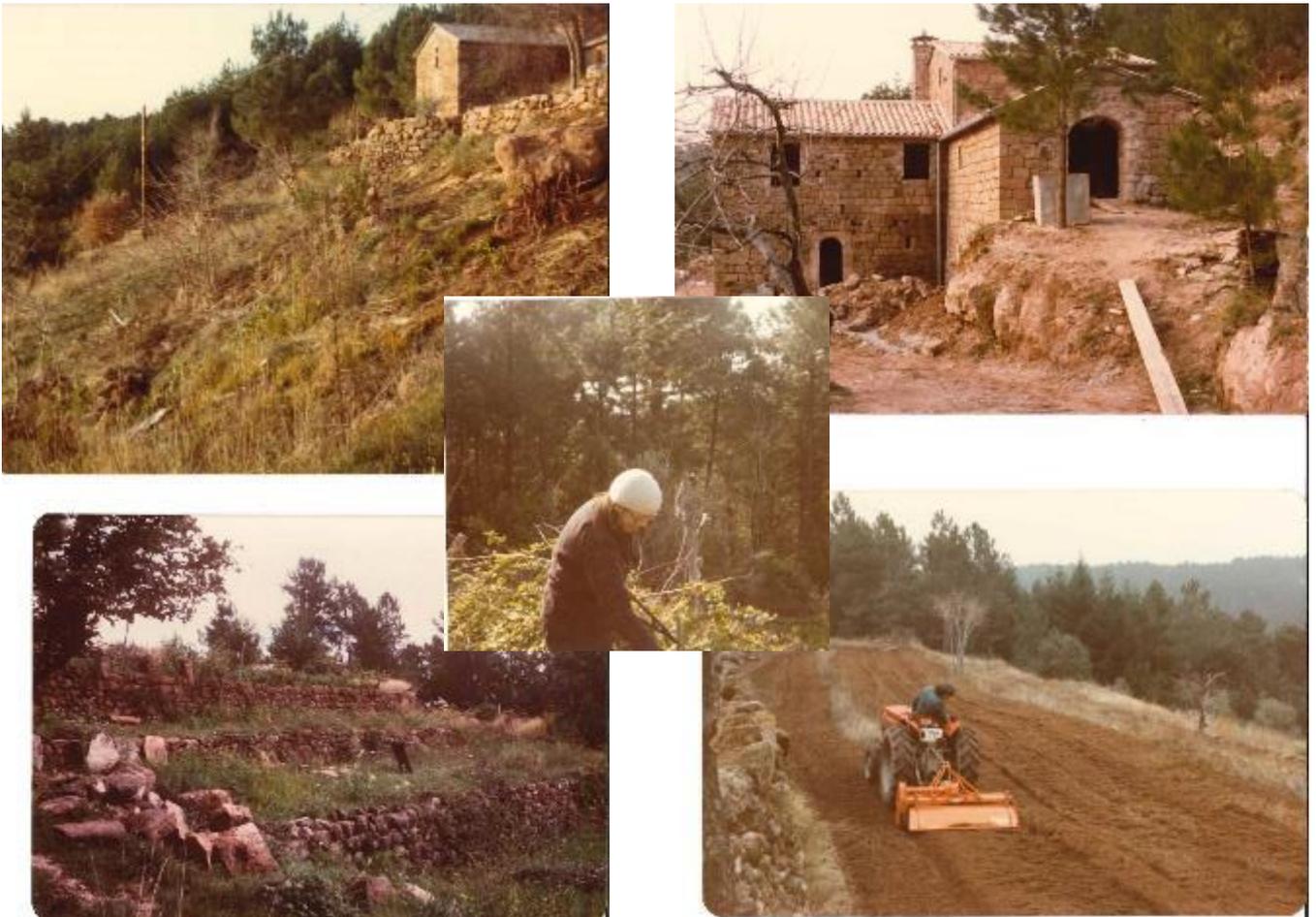


(Source : "Pelouses et coteaux secs... Paysages, biodiversité et pastoralisme", Cahier technique CENRA, 2012)

### Principales interventions de Louisa et Bernard sur le domaine de Rousselonge

- le domaine de Rousselonge serait un ancien domaine agricole monastique, avec présence très ancienne de vigne, vergers, jardins, et châtaigniers en fond de vallon avant 20<sup>ème</sup> siècle
- installation en 1975 sur le domaine, acquisition des 2 terrains avec les bâtis (bâtis anciens datant du 17<sup>ème</sup> - 18<sup>ème</sup>, rénovation progressive des bâtis)
- remise en état des terrains de 1975 à 1980 : arrachage des vignes, défrichage (essentiellement sur les vignes côté ouest qui étaient à l'abandon), suppression des pins sur la partie haute du versant, rénovation et confortement des terrasses (hormis sur la partie basse du versant)
- mise en place d'un réseau hydraulique sur l'ensemble du domaine, dans la perspective d'un éventuel projet agricole
- plantation de fruitiers, d'une oliveraie, à partir des années 80
- plantation progressive de divers végétaux (arbres, arbustes et herbacées) « exogènes » au domaine de Rousselonge et accompagnement à la croissance (sélection, entretien...) de végétaux naturellement présents
- aménagement du potager, en associant une multitude de plantes
- coupe des pins sur l'est du domaine (parcelle limitrophe) pour dégager la vue depuis les bâtis
- coupe des pins tombés et cassés post-tempête 1999 sur la crête (partie nord du domaine), tout en conservant les pins résistants pour l'effet brise vent
- entretien des accès dans le boisement (partie basse du versant) et entretien léger des boisements, avec coupe de bois pour le chauffage (mais pas d'entretien ciblé de la châtaigneraie)
- densification des boisements et structuration progressive des essences ligneuses sur le domaine de Rousselonge
- plus récemment, entretien de plus en plus léger du domaine, avec quelques actions de « toilette » de la végétation, fauche des prairies et des accès





Après une importante « remise en état » des terrains de 1975 à 1980, les divers aménagements et plantations, les actions d'accompagnement de la végétation et d'entretien, n'ont pas suivi un plan de conception générale, mais se sont fait de manière « dynamique », « parfois accidentelle », dans la « recherche d'une grande diversité et imbrication des écosystèmes », « sans faire la séparation entre le beau et l'utile, le sauvage et le cultivé », en « travaillant avec le vivant », et de plus en plus en « accompagnant l'ensauvagement des lieux » (terme de Louisa, 2020).

Le domaine de Rousselonge représente un « lieu aux frontières brouillées », où s'entremêle une très grande diversité d'écosystèmes, croisant une Nature assistée et jardinée à une Nature spontanée et sauvage, où s'exprime une diversité remarquable d'espèces végétales, introduites et spontanées, et un foisonnement d'espèces animales.

Le domaine de Rousselonge illustre bien ce que dit Gilles Clément à propos de paysage « Rien n'est figé, tout est en mouvement ».

### III – Patrimoine naturel

- Paramètres physiques

De par sa position géographique, le domaine de Rousselonge est influencé par les climats cévenol et méditerranéen.

Du point de vue géologique, le domaine de Rousselonge s'inscrit dans des terrains métamorphiques composés de schistes de la série cévenole et des terrains magmatiques plutoniques (essentiellement des granites).

Le site a une altitude maximale de 450 m, juste au-dessus des bâtis situés sur la « crête » de la colline, et une altitude minimale d'environ 350 m au niveau du ravin de Rousselonge où coule le ruisseau éponyme. Ainsi, le dénivelé est marqué (une centaine de mètres), avec une pente moyenne de 30 %.

Le ruisseau du ravin de Rousselonge est indiqué au sein de la BD Carthage et figuré sur la carte IGN comme cours d'eau intermittent. Son bassin versant géographique est marqué par les lignes de crêtes des collines entourant le ravin et est peu étendu. La masse d'eau souterraine est "grès trias ardéchois". Aucune zone humide de l'inventaire départemental n'est répertorié au niveau du domaine de Rousselonge - cf. chapitre IV sur l'eau pour plus de compléments d'informations.

- Les habitats naturels

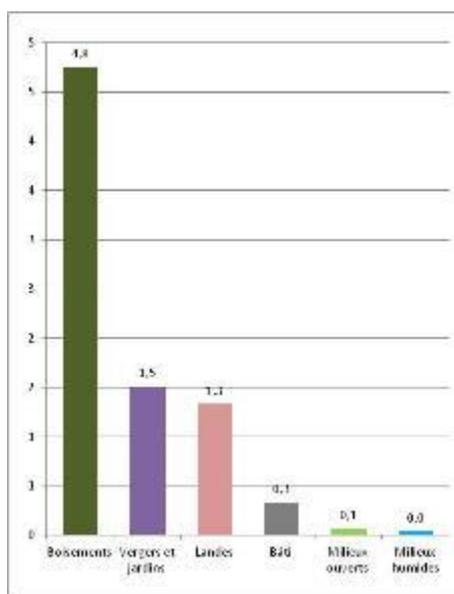
#### Description des habitats

 Voir la carte 5

Figure 10 : Présentation synthétique des habitats.

	Nom simplifié de l'habitat	Code EUNIS	Nom EUNIS de l'habitat	Code CORIN E	Remarques
Milieux humides	Voiles de lentilles d'eau	C1.221	Couvertures de lentilles d'eau	22.41	Non cartographié (bassins du potagers)
	Nénuphars	C1.2411	Tapis de nénuphar	22.43	Non cartographié (bassins du potagers)
	Ruisseaux	C2.2	Cours d'eau permanents à écoulement turbulent et rapide	24.1	
	Roselières	C3.2	Roselières et formations de bordures à grands héliophytes autres que les roseaux	53.1	Non cartographié (bassins des joncs, des bambous,...)
	Bacs et bassins	J5.33	Réservoirs de stockage d'eau	89.23	Non cartographié, présent sur les terrasses
Milieux ouverts	Pelouses pionnières à orpins	E1.11	Gazons eurosibériens sur débris rocheux	34.11	Non cartographié En bordure des terrasses
	Pelouses semi-arides à brachypode	E1.263	Pelouses medio-européennes semi-sèches à <i>Brachypodium</i>	34.323	Non cartographié, présent sur les terrasses
	Prairies	E2.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	38.2	
Landes	Fourrés	F3.2	Fourrés et broussailles caducifoliées subméditerranéennes	31.2	Non cartographié, présent sur les terrasses
	Landes à Callune	F4.2	Landes sèches	31.22	
Boisements	Forêt riveraine	G1.1/2	Forêts riveraines	44	
	Chênaies	G1.7/8	Chênaies	41.5/7	
	Pinèdes à Pins maritimes	G3.72	Forêt de pins mésogéens	42.82	
Cultures et jardins	Vergers	G1.D4	Vergers d'arbres fruitiers	83.15	
	Oliveraies	G2.91	Oliveraies à <i>Olea europaea</i>	83.11	
	Jardins ornementaux	I2.21	Jardins ornementaux	85.31	
	Jardins potagers	I2.22	Jardins potagers de subsistance	85.32	
	Murs des terrasses	J1.31	Murs des vieilles villes	86	Non cartographié, présent sur les terrasses

Figure 11 : Surface des habitats par grands types



Les surfaces boisées sont largement majoritaires (4,8 ha, soit 59%) sur le site.

Les surfaces de landes (1,5 ha, 17%) sont à peu près équivalentes à celles occupées par les vergers et jardins (1,3 ha, 19%).

Le bâti occupe une surface non négligeable (0,3 ha, 4%).

En ce qui concerne les milieux ouverts, ils sont en réalité plus importants, car des surfaces de prairie sont présentes au sein des vergers.

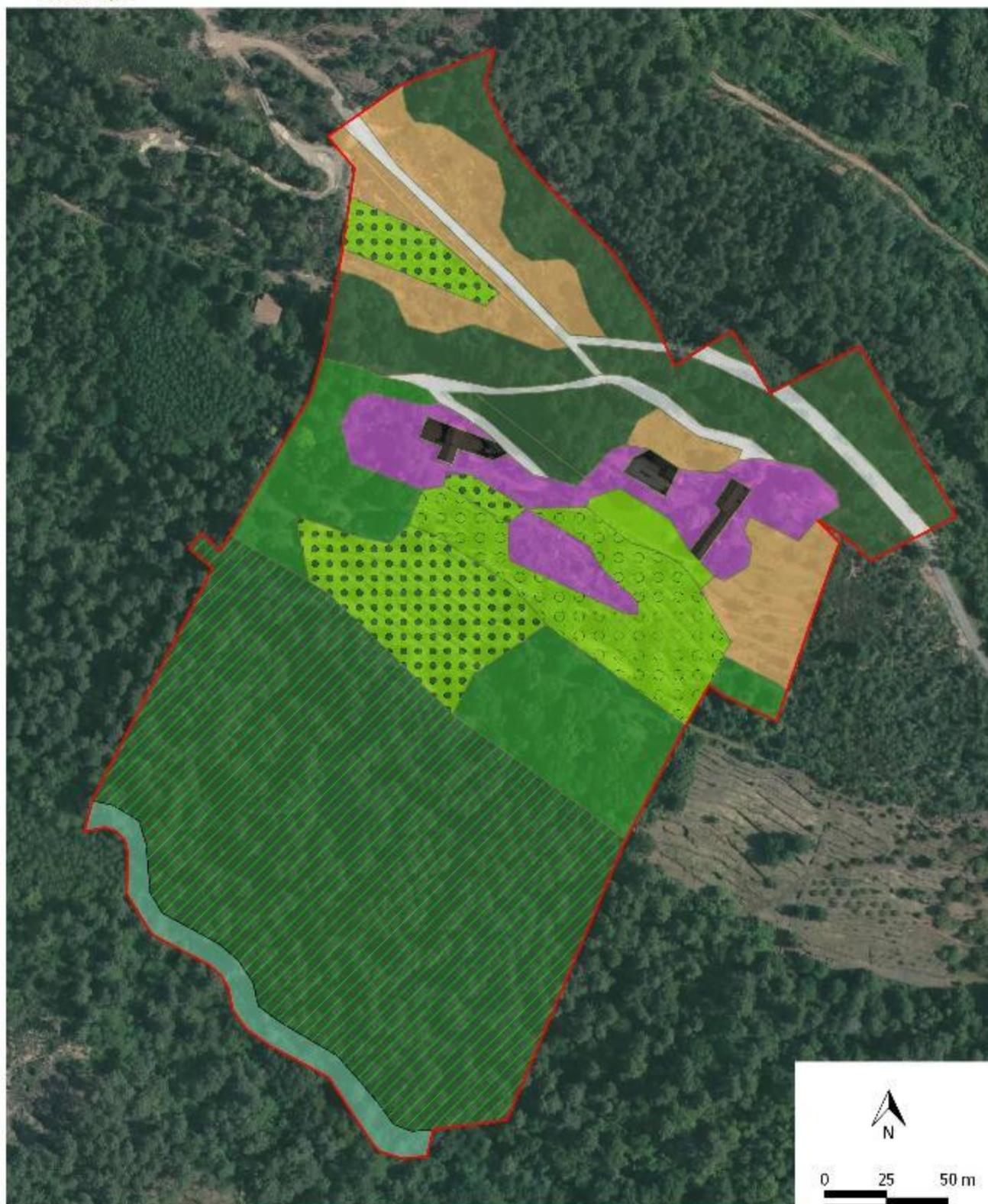
Les milieux humides occupent une très faible surface (0,04 ha, 0,5%)

#### Illustrations des habitats naturels



## Carte 5 : Les habitats

### Domaine de Rousselonge (Payzac, 07) Carte des habitats

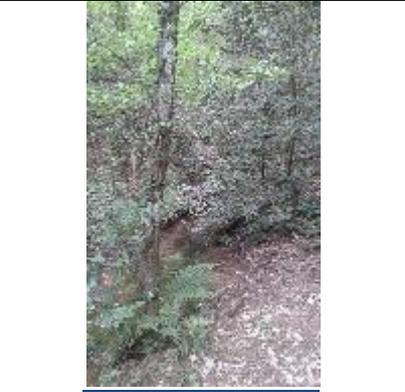


- |                               |                               |                                    |
|-------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| Limites du site               | Vergers et arbres ornementaux | Chênaie                            |
| Bâties                        | Oliveraie                     | Pinède                             |
| Jardins potager et ornemental | Prairies                      | Pinède en mélange avec châtaignier |
| Piste                         | Lande                         | Ruisseau et forêt riveraine        |

CENRA 2020 (Orthophotographie IGN 2017)

Figure 12 : Les habitats

	<p><b>Voiles de lentilles d'eau – C1.221</b> Habitat présent dans les bassins et bacs. Les espèces présentes sont la Petite lentille d'eau (<i>Lemna minor</i>) et la Lentille d'eau minuscule (<i>Lemna minuta</i>)</p>
	<p><b>Nénuphars – C1.2411</b> Habitat présent dans les bassins du potager.</p>
	<p><b>Ruisseaux – C2.2</b> Coule au fond du ravin de Rousselonge</p>
	<p><b>Roselières – C3.2</b> Habitat de surface très réduite, composé de grands héliophytes présent dans les bassins et bacs. On y observe la Massette (<i>Typha sp.</i>), la Salicaire (<i>Lythrum salicaria</i>)</p>
	<p><b>Pelouses pionnières à orpins – E1.11</b> Pelouses rases, écorchées et peu recouvrantes, occupant de faibles surfaces, souvent en bordure des terrasses. On y observe l'Orpin blanc (<i>Sedum album</i>), le Pâturin bulbeux (<i>Poa bulbosa</i>), la Petite oseille (<i>Rumex acetosella</i>), la Potentille argentée (<i>Potentilla argentea</i>), la Sabline à feuilles de serpolet (<i>Arenaria serpillifolia</i>), le Scléranthe vivace (<i>Scleranthus perennis</i>), la Véronique des champs (<i>Veronica arvensis</i>), la Vesce printanière (<i>Vicia lathyroides</i>),...</p> <p>Orpin blanc</p>
	<p><b>Prairies – E2.2</b> Dans ces prairies fauchées, localisées sur les terrasses, on y observe entre autres l'Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>), le Brome mou (<i>Bromus hordeaceus</i>), le Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>), le Fromental élevé (<i>Arrhenatherum elatius subsp. Elatius</i>), la Luzule des champs (<i>Luzula campestris</i>), le Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>), le Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>), la Trisetè jaunâtre (<i>Trisetum flavescens</i>)</p>

	<p><b>Landes à callune – F4.2</b> Ces landes sont composées principalement de Callune fausse bruyère (<i>Calluna vulgaris</i>). On y trouve aussi le Ciste à feuilles de sauge (<i>Cistus salviifolius</i>), la Fougère aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>), le Genêt poilu (<i>Genista pilosa</i>), la Sauge des bois (<i>Teucrium scorodonia</i>),...</p>
	<p><b>Forêts riveraines – G1.1/2</b> Ce boisement présent le long du ruisseau au fond du ravin est principalement constitué d'Aulnes (<i>Alnus glutinosa</i>).</p>
	<p><b>Chênaie – G.71</b> Cet habitat n'a pas été caractérisé.</p>
	<p><b>Vergers - G1.D</b> Sur les terrasses.</p>
	<p><b>Oliveraies – G2.91</b> Sur les terrasses.</p>
	<p><b>Pinèdes à Pins maritimes – G3.72</b> Habitat présent à la fois au sommet du site, en mélange avec la lande à Callune (<i>Calluna vulgaris</i>), et dans le ravin de Rousselonge où les Pins maritimes (<i>Pinus pinaster</i>) ont colonisés les terrasses de châtaigniers (<i>Castanea sativa</i>). On y observe l'Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>), la Bruyère arborescente (<i>Erica arborea</i>), la Fougère aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>), la Gesse à feuilles de Lin (<i>Lathyrus linifolius</i>),... Toutes les strates sont représentées et la présence de bois mort est intéressante pour le cortège d'espèces xylophages. Le Pin de Salzmann est à rechercher.</p>
	<p><b>Jardins ornementaux</b> De nombreuses espèces ornementales y ont été plantées.</p>

	<p><b>Jardins potagers – I2.22</b></p>
	<p><b>Murs des terrasses – J1.31</b>      Sur les murs on observe la Capillaire des murailles (<i>Asplenium trichomanes</i>), le Lierre (<i>Hedera helix</i>), le Nombril de vénus (<i>Umbilicus rupestris</i>), la Pariétaire des murs (<i>Parietaria judaica</i>),...</p>
	<p><b>Bâti – J2.1</b></p>
	<p><b>Bacs et bassins – J5.33</b></p>

## Les habitats remarquables

Voir carte 7 : Habitats, faune et flore remarquable

Les habitats remarquables sont les habitats concernés par la Directive habitats et/ou les habitats rares en Rhône-Alpes (catégories de rareté EN, VU).

La pinède à Pins maritimes (G3.72 - 9540) ne serait pas concernée car le site se trouve hors de son domaine de répartition (à confirmer).

La présence du Pin de Salzmann est à confirmer sur le site. Un habitat remarquable lui est associé et pourrait y donc être présent, il s'agit du Peuplement cévenol méso et supraméditerranéens de Pins de Salzmann sur silice (G3.53 - 9530\*).

Figure 13 : Présentation synthétique des habitats remarquables

Nom simplifié de l'habitat	Code Eunis <sup>1</sup>		N2000 (* habitat prioritaire)		Remarques
Pelouses pionnières à orpins	E1.11	Gazons eurosibériens sur débris rocheux	6110	Pelouses rupicoles	Non cartographié En bordure des terrasses
Pelouses semi-arides à brachypode	E1.263	Pelouses medio-européennes semi-sèches à <i>Brachypodium</i>	6210	Pelouses semi-naturelles et faciès d'embuissonnement	Non cartographié En bordure des terrasses
Prairies	E2.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude	
Landes à Callune	F4.2	Landes sèches	4030	Landes sèches	
Forêts riveraines	G1.1/2	Forêts riveraines	91E0	Forêts alluviales	

EN	En danger	LC	Préoccupation mineure
VU	Vulnérable	DD	Données insuffisantes
NT	Quasi menacé	-	Non menacé

## Bilan des enjeux sur les habitats

Du point de vue des végétations (habitats), les enjeux sont hébergés à la fois au sein **des milieux ouverts** (pelouses sèches, prairies et landes), parfois sur de très petites surfaces et au sein des **boisements** (cordon de forêt alluviale situé en bordure du ruisseau).

L'amélioration des connaissances sur les boisements permettrait de caractériser plus précisément la chênaie et la pinède.

<sup>1</sup> En grisé : habitats non dominants, observé en mélange avec un autre habitat

## • Flore

Voir annexe 2 : Listes floristiques

Les données floristiques sont issues :

- des données récoltées par Cédric PERRAUDEAU et Thierry THEVENIN (association Vieilles Racines et Jeunes Pousses) en mai 2017,
- des compléments transmis par Louisa JONES,
- de prospections complémentaires réalisées en 2020.

Le site de Rousselonge héberge un mélange d'espèces spontanées et d'espèces plantées, souvent sans limite spatiale claire, ce qui illustre le « flou » dont parle souvent Louisa en évoquant le jardin. Pour autant, les données floristiques ont été divisées en 2 tableaux, l'un pour les espèces spontanées et l'autre pour les espèces plantées. Le choix étant parfois difficile entre les 2 listes, notamment pour certaines espèces plantées qui sont aussi des espèces que l'on peut rencontrer en Ardèche (autochtones) : le Buis, le Ciste blanc,...

Sont ainsi répertoriées 214 espèces végétales spontanées et 108 espèces ou variétés plantées. Cette liste est bien sûr incomplète !

Par ailleurs, aucun inventaire n'a été réalisé sur les champignons, mousses, lichens,...



Massif planté très fleuri de Lilas de Californie  
*Ceanothus thyrsiflorus*  
(PIERRON V. 06/05/2020 à Rousselonge)



Ciste blanc *Cistus albidus*, espèce indigène,  
mais ici plantée dans un massif  
(PIERRON V.06/05/2020 à Rousselonge)

## Flore remarquable

Voir carte 7 : Habitats, faune et flore remarquable

Voir annexe 2 : Listes floristiques

Deux taxons sont considérés comme remarquables (espèces protégées et/ou menacées). Seules les espèces spontanées sont prises en compte ici.

Figure 14 : Présentation synthétique des taxons remarquables

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statuts réglementaires	UICN France	UICN Rhône-Alpes	Date dernière observation
<i>Orchis provincialis</i>	Orchis de Provence	Protection nationale	LC	LC	06/04/2020
<i>Ranunculus parviflorus</i>	Renoncule à petites fleurs		LC	EN	06/04/2020

EN	En danger	LC	Préoccupation mineure
VU	Vulnérable	D D	Données insuffisantes
NT	Quasi menacé	-	Non menacé

Autre espèce intéressante sans être remarquable : le Sérapias langue (*Serapias lingua*), qui a le statut NT en Rhône-Alpes

Il a été noté le 15/05/2017 (PERRAUDEAU C. & THEVENIN T. (VRJP) dans la pinède, mais n'a pas été revu en 2020.

On trouve cette espèce habituellement dans les pelouses maigres, les prairies humides à marécageuses et les bois clairs.



Sérapias langue (Photo FILOCHE S. - Source <https://inpn.mnhn.fr>)

## Orchis de Provence (*Orchis provincialis*)<sup>2</sup>

**Description botanique :** Plante vivace glabre, à tubercules ovoïdes entiers et à tiges de 15 à 30 cm de hauteur. Feuilles oblongues-lancéolées, tachées de violet. Inflorescence lâche composée de fleurs d'un jaune pâle, assez grandes. Labelle d'un jaune plus vif au centre avec des taches rouges, avec un éperon long, très arqué, et dirigé vers le haut ; tépales latéraux étalés à dressés, les autres tépales réunis en casque.

**Floraison :** Mars-mai

**Écologie :** Principalement à l'étage collinéen mais monte jusqu'à l'étage montagnard. Sur des substrats frais à moyennement secs, neutres à acides. Pelouses, ourlets, bois clairs (chênaies pubescentes, pinèdes, chênaies-charmaies), garrigues ouvertes ; parfois sur des talus.

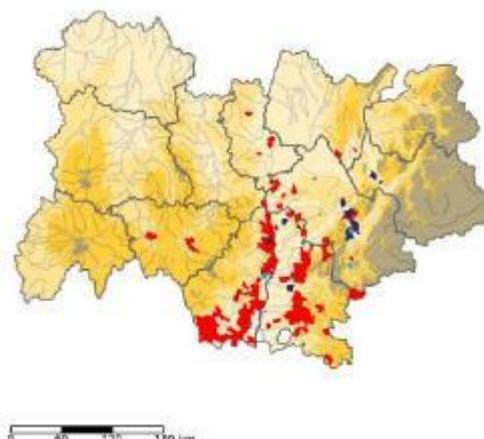


Orchis de Provence à Rousselonge  
(06/04/2020 - PIERRON V.)

### Répartition :

- France : Surtout fréquent en région méditerranéenne (hormis en plaine) et dans la vallée du Rhône, il remonte jusqu'au sud du Jura ; rare en Auvergne (Haute-Loire) et dans l'ouest du Massif central (Corrèze, Lot).
- Rhône-Alpes : Présent surtout dans l'Ardèche (des Cévennes à la vallée du Rhône) et dans la Drôme (Diois, Haut-Roubion, Îlot granitique de Tain, Royans, Tricastin) ; quelques populations en Isère (Bas-Dauphiné, Grésivaudan) et dans le Rhône (costières rhôdaniennes, Mont-d'Or). Une localité dans le sud-est de l'Ain.

Figure 15 : Répartition de l'Orchis de Provence en Auvergne-Rhône-Alpes



**Sur le site de Rousselonge :** Une station de plusieurs dizaines d'individus située à proximité des habitations.

<sup>2</sup>Sources : Pôle d'information Flore Habitat – observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes (<https://pifh.fr>)



## Renoncule à petites fleurs (*Ranunculus parviflorus*)<sup>3</sup>

### Description botanique :

Plante annuelle à tiges rameuses et velues de 10 à 40 cm de hauteur. Feuilles mollement velues, jaunâtres, orbiculaires en cœur, à 3 à 5 lobes fortement dentés. Pédoncules grêles, courts, lisses. Fleurs petites, d'un jaune pâle, à réceptacle glabre, à 5 sépales réfléchis et à 5 (ou plus) pétales jaunes égalant le calice. Akènes peu nombreux, réunis en têtes, assez grands, étroitement bordés, à faces couvertes de petits tubercules saillants, à bec recourbé, trois fois plus court que l'akène.

**Floraison :** Avril-juin

**Écologie :** Sur des substrats humides à temporairement humides, neutres à basiques. Ourlets et friches rudérales annuelles, mares temporaires. Indiqué également en bordure de chemin, sur des vires rocheuses et dalles de grès.

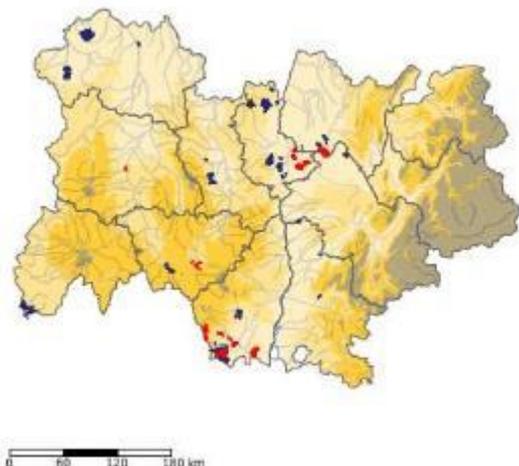


Renoncule à petites fleurs à Rousselonge (06/04/2020 - PIERRON V.)

### Répartition :

- France : Principalement dans les secteurs sédimentaires de la moitié occidentale du pays et du pourtour méditerranéen. Quasiment absent ailleurs. À basse altitude.
- Rhône-Alpes : Quelques mentions actuelles dans l'Est lyonnais (Saint-Priest et Genas) et des données dans le sud de l'Ardèche (Cévennes, Bas-Vivarais).

Figure 16 : Répartition de la Renoncule à petites fleurs en Auvergne-Rhône-Alpes



Cette espèce se situe ici en limite d'aire septentrionale et orientale. Comme dans les autres régions en marge de son aire, elle est en très forte régression en Rhône-Alpes.

**Sur le site de Rousselonge :** Une station répertoriée sur le site.

<sup>3</sup>Sources : Pôle d'information Flore Habitat – observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes (<https://pifh.fr>)

## Espèce exotique envahissante (ou espèces invasives)

Conformément aux définitions de l'UICN, de la Convention sur la diversité biologique, du Parlement européen et du Conseil de l'Europe, une espèce exotique envahissante est une espèce introduite par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle (volontairement ou fortuitement) et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives.

Les espèces introduites n'induisent pas toutes des conséquences négatives au sein des écosystèmes dans lesquelles elles s'installent. Seule une partie d'entre elles est à l'origine d'impacts négatifs, directs ou indirects, observés à différents niveaux. Elles peuvent causer des impacts écologiques en affectant la composition spécifique et le fonctionnement des écosystèmes d'accueil, engendrer des conséquences socio-économiques en perturbant certaines activités économiques (agriculture, foresterie, etc.), et affecter la santé humaine.

Les espèces exotiques envahissantes se rencontrent dans tous les groupes taxonomiques : virus, champignons, algues, plantes vasculaires, invertébrés, reptiles, amphibiens, oiseaux, poissons, mammifères, etc.

A noter également que ce n'est que lorsqu'une espèce introduite dans la nature rencontre des conditions favorables à son implantation, qu'elle se naturalise (c'est-à-dire qu'elle peut se reproduire de manière autonome sans intervention humaine) et qu'elle prolifère tout en étendant son aire de distribution, qu'elle peut devenir invasive. Il faut rappeler que c'est également un abus de langage de dire qu'une « espèce » est invasive. En effet, il s'agit d'individus d'une espèce ou des populations d'une espèce qui développent un caractère invasif sur un territoire donné. Ce n'est pas l'espèce dans son ensemble.

A la suite des relevés de terrain et au regard des inventaires déjà réalisés sur le site concernant les végétaux, quelques espèces exotiques envahissantes ont pu être notées.

Figure 17 : Les espèces de plantes invasives

Les catégories d'« invasibilité » sont issues du Pôle d'information Flore Habitat – observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes (<https://pifh.fr>).

Nom scientifique	Nom commun	Observations	Invasibilité des taxons exotiques			Menace sur le site
			très envahissant	envahissant	potentiellement envahissant	
<i>Acacia dealbata</i>	Mimosa argenté	2020			X	très envahissant
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante ou Faux vernis du Japon	14/05/2017	X			très envahissant
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambroisie	19/08/2020	X			
<i>Buddleja sp. (Buddleja davidii ?)</i>	Buddleja = Arbre aux papillons	2020	X			potentiellement envahissant
<i>Cercis siliquastrum</i>	Arbre de Judée	06/04/2020			X	
<i>Erigeron floribundus</i>	Vergerette à fleurs nombreuses	14/05/2017			X	
<i>Erigeron karvinskianus</i> (= <i>E. mucronatus</i> )	Vergerette de Karvinski	14/05/2017 et 2020			X	
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	14/05/2017 et 06/04/2020	X			potentiellement envahissant
<i>Rhus typhina</i>	Sumac hérissé	2020		X		
<i>Verbena bonariensis</i>	Verveine	2020			X	

Taxon exotique très envahissant	Dominant ou co-dominant dans les milieux naturels ou semi-naturels, ayant un impact direct fort sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes
Taxon exotique envahissant	Se propageant uniquement dans les milieux régulièrement perturbés par les activités humaines (bords de route, cultures, pâturages...) avec une densité plus ou moins forte
Taxon exotique potentiellement envahissant	Pouvant régénérer localement (naturalisé) mais dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée

Beaucoup d'espèces invasives ou potentiellement invasives sont notées. Mais seules certaines présentent une menace sur le site, s'ils continuent de progresser rapidement et viennent déséquilibrer les écosystèmes d'accueil.

Il s'agit principalement de l'Ailante et du Mimosa, et potentiellement le Buddleja et le Robinier.



Ailante sur les terrasses de Rousselonge (RAYMOND V.)

Il est difficile à ce stade du diagnostic d'extrapoler l'invasion de ces espèces car plusieurs conditions environnementales ou intrinsèques à « l'espèce » doivent être réunies pour favoriser son invasion.

Avec le temps, un équilibre peut s'opérer entre ces espèces et leurs nouveaux milieux de vie mais parfois ces nouveaux équilibres se font au détriment du maintien de la biodiversité native. Une vigilance accrue sur le devenir de ces espèces et l'équilibre des écosystèmes en place est donc à assurer.

### Bilan des enjeux sur la flore

**Du point de vue du compartiment floristique, le site de Rousselonge est très diversifié, avec un mélange d'espèces indigènes et d'espèces ornementales ou cultivées introduites.**

**Au sein des espèces indigènes, quelques espèces remarquables ont été observées, sur des stations de taille réduite.** Toutes ces espèces sont liées aux milieux ouverts (pelouses et prairies), même si sur le site le Sérapias a été observé dans la pinède et la Renoncule à petite fleurs en bordure d'un massif ornemental, ce ne sont pas leurs milieux de prédilection.

Il est intéressant de souligner également que ces espèces apprécient/tolèrent la fraîcheur (Orchis de Provence, Sérapias), voire sont liées aux substrats partiellement humides à humides (Renoncule à petites fleurs).

**Enfin, certaines espèces invasives présentent une menace.** Elles sont à surveiller et des actions sont à mener pour les limiter.



## • Faune

Voir annexe 3 : Listes faunistiques

Voir carte 6 : Points de suivi odonates et amphibiens

Voir carte 7 : Habitats, faune et flore remarquable

Les observations sont issues de prospections ciblées sur quelques groupes (écrevisses, amphibiens, libellules). Il n'y a pas eu d'inventaires spécifiques pour les autres groupes, mais des observations aléatoires. La pose d'un piège photo au niveau du ruisseau pendant 2 semaines au printemps 2020 a également apporté quelques données supplémentaires.



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
ARDÈCHE



2 données d'observation sont issues de la base de données de la LPO faune ardèche ([www.faune-ardèche.org](http://www.faune-ardèche.org)), dans le cadre de la convention d'échange de données LPO/CENRA, signée en septembre 2015.

### Mammifères

Il n'y a pas eu d'inventaire spécifique mais la pose d'un piège photo a permis d'observer les 4 espèces : blaireau, chevreuil, renard, et sanglier. Pas d'espèce remarquable identifiée.

Aucun inventaire des chauves-souris n'a été réalisé à ce jour. La diversité des milieux naturels et des bâtis sont autant de gîtes et de zones de chasse importants pour ces espèces.

### Oiseaux

Il n'y a pas eu d'inventaire spécifique, 21 espèces ont été notées, principalement forestières ou de jardins. Pas d'espèce remarquable identifiée.

### Amphibiens

Des inventaires sommaires ont été réalisés à vue et à l'épuisette au mois d'avril et juillet. 5 espèces ont été répertoriées : la Grenouille verte, la Salamandre tachetée, le Triton palmé, l'Alyte accoucheur, le Crapaud commun ou épineux (têtards). Il est à noter que 2 autres espèces étaient potentiellement attendues: la rainette méridionale et le pélodyte ponctué. Pas d'espèce remarquable identifiée.



Grenouille verte (06/05/2020)



Larve de Salamandre tachetée  
(GEORGET M.)

Figure 18 : Les observations d'amphibiens sur les bassins de Rousselonge et le ruisseau

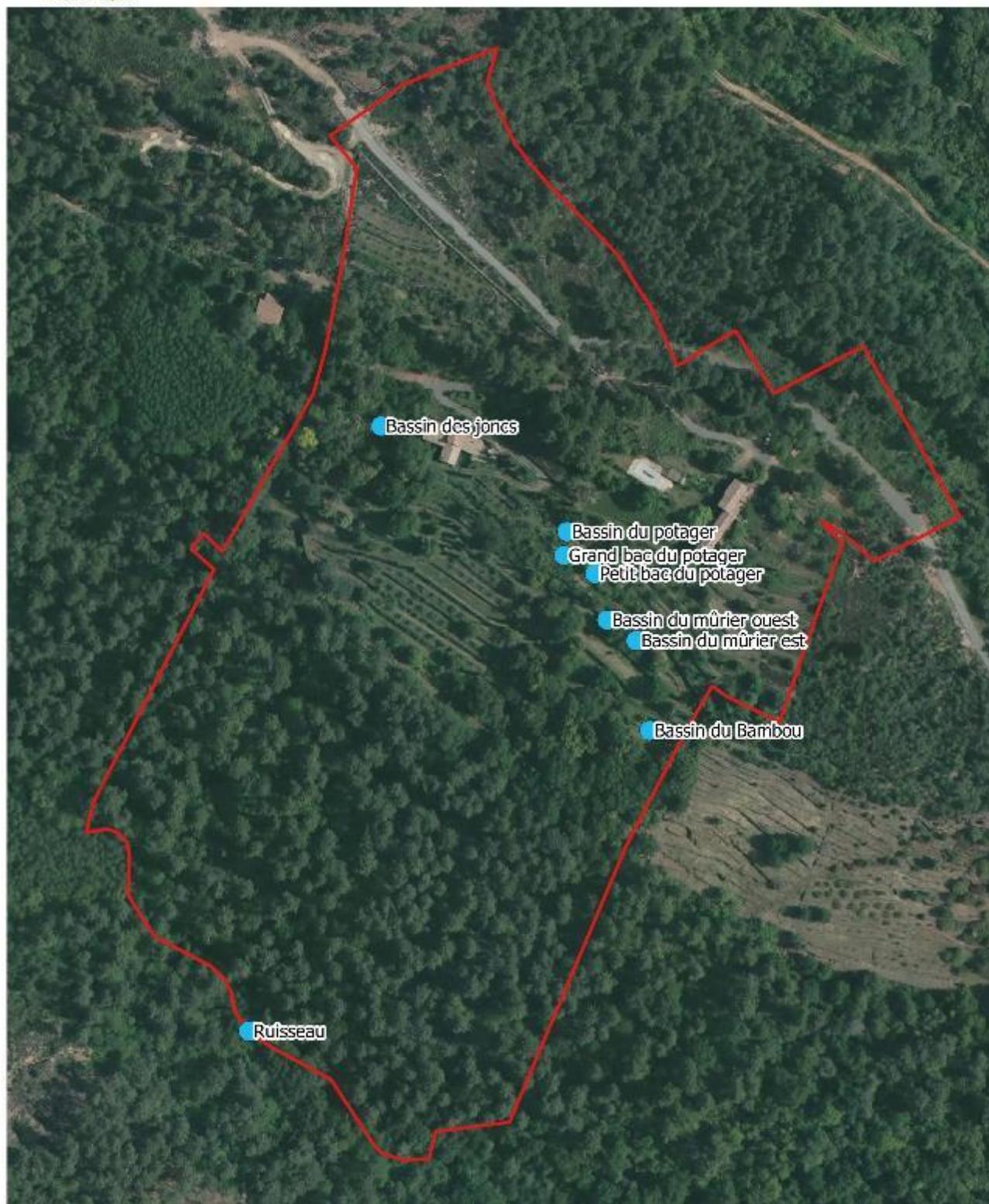
Nom usuel	Bassin des joncs	Bassin du potager	Grand bac du potager	Petit bac du potager	Bassin du mûrier est	Bassins du mûrier ouest	Bassin des bambous	Ruisseau
Grenouille verte		X (têtards + adultes)	X (têtards+ adultes)	X (adultes )	X (têtards +Adultes )	X (adultes )	X (adultes )	X (adultes)
Alyte accoucheur							X (têtards)	
Crapaud commun			X (têtards)					
Triton palmé					X (larves)	X (larves + adultes)	X(larves )	
Salamandre tachetée		X (larves)	X (larves)	X (larves)	X (larves)	X (larves)	X (larves)	X (larves)

### Reptiles

Il n'y a pas eu d'inventaire spécifique, 1 espèce a été notée : le lézard des murailles. Pas d'espèce remarquable identifiée.

## Carte 6 : Points de suivi odonates et amphibiens

### Domaine de Rousselonge (Payzac, 07) Carte des points de suivi odonates et amphibiens



▭ Limites du site    ● Points de suivi des odonates et amphibiens



0 25 50 m

CENRA 2020 (Orthophotographie IGN 2017)

## Poissons

Il n'y a pas eu d'inventaire spécifique, 1 espèce a été notée : le poisson rouge (introduite). Pas d'espèce remarquable identifiée.

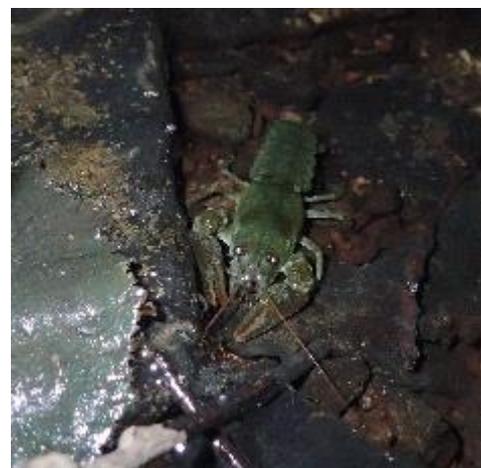
## Crustacés

Des inventaires ciblés ont été réalisés. 1 espèce a été répertoriée, c'est une espèce remarquable : l'écrevisse à pattes blanches.

Lors d'un précédent repérage, la photographie d'une écrevisse morte avait permis d'identifier formellement l'écrevisse à pattes blanches. Aussi, la visite du 24/07/20 avait pour objectif de confirmer la présence d'une population et la caractériser en procédant à un comptage nocturne sur l'ensemble du linéaire en eau. Une désinfection du matériel a été préalablement réalisée. Il s'agit d'une espèce principalement active la nuit.

Figure 19 : Les espèces de crustacés remarquables

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut de protection	Rareté (LRN)	Observation
Ecrevisses à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Protection nationale	VU	24/07/2020 (GEORGET M. et RAYMOND V.)



Ecrevisses à pattes blanches, ruisseau de Rousselonge (24/07/2020, M.GEORGET)

### **Écologie :**

L'écrevisse à pattes blanches est lucifuge : elle craint la lumière directe du soleil. Son activité est donc essentiellement nocturne et crépusculaire. En dehors de cette période d'activité, l'écrevisse reste dans sa cache qui est généralement aménagée sous une pierre, dans les racines immergées ou les litières.

L'écrevisse à pattes blanches n'est pas active toute l'année. Elle ne s'alimente pratiquement pas (et donc ne sort pas) de tout l'hiver. Lorsque l'eau se réchauffe au printemps, l'activité reprend doucement. Les femelles font des réserves pour pouvoir mater les jeunes alors que les mâles mangent pour pouvoir grossir. Après l'émancipation des juvéniles, il y a un pic d'activité des femelles qui doivent manger pour grossir avant les accouplements. Le régime alimentaire des écrevisses à pattes blanches est assez opportuniste. Elles consomment des débris végétaux, des insectes et des poissons morts, des invertébrés aquatiques et terrestres. Ce sont les éboueurs de nos cours d'eau, elles contribuent grandement à l'équilibre du milieu.

Comme tous les Astacidés, l'écrevisse à pattes blanches a un cycle biologique rigoureusement calé sur le rythme des saisons. Les accouplements ont lieu au début de l'automne (entre fin septembre et fin octobre) lorsque la température de l'eau et la photopériode baissent. L'incubation dure environ 6 à 9 mois pour une éclosion des petites écrevisses à partir de mi-mai et une croissance jusqu'en fin septembre.

Les exigences de l'espèce sont élevées pour ce qui concerne la qualité physico-chimique des eaux et son optimum correspond aux « eaux à truites ». Elle a en effet besoin d'une eau claire, peu profonde, d'une excellente qualité, très bien oxygénée, neutre à alcaline. Elle a également besoin d'une température de l'eau relativement constante pour sa croissance (15-18°C), qui ne doit dépasser qu'exceptionnellement 21°C en été (c'est une espèce dite « sténotherme »). Elle apprécie les milieux riches en abris variés la protégeant du courant ou des prédateurs (fonds caillouteux, graveleux ou pourvus de blocs sous lesquels elle se dissimule au cours de la journée, sous-berges avec racines, chevelu racinaire et cavités, herbiers aquatiques ou bois morts). Il lui arrive également d'utiliser ou de creuser un terrier dans les berges meubles en hiver.

#### **Répartition :**

- Espèce européenne principalement présente en Europe de l'Ouest.

Elle est inscrite sur la liste des espèces protégées sur le territoire national en vertu des articles L411-1 et 2 du Code de l'Environnement. Elle est concernée par l'arrêté du 21/07/1983 relatif à la protection des Ecrevisses autochtones.

Au niveau national, elle est classée vulnérable sur la liste rouge des crustacés d'eau douce, puis au niveau mondial, elle est classée espèce en danger par l'IUCN (International Union for Conservation of Nature), depuis 2010.

Elle figure en annexe II et V de la Directive Habitats (CEE92/43), son état de conservation est jugé défavorable mauvais. Enfin, elle figure en annexe III de la Convention de Berne.

#### **Sur le site de Rousselonge :**

Les écrevisses sont présentes sur 200 m. Seuls les 30 derniers mètres aval n'ont pas fait l'objet d'observations. Sur les 200 mètres linéaires, ce sont 254 écrevisses comptabilisées par une personne, soit près de 1.3 écrevisses par mètre linéaire ou 127 individus/ 100 m linéaire. Une densité est considérée forte au-delà de 50 individus/ 100 ml.

L'ensemble des classes de taille ont pu être observé avec des juvéniles de l'année ne dépassant pas le cm et des individus d'environ 10 cm et une majorité avec une taille comprise entre 3 et 7 cm.

**Le ruisseau de Rousselonge présente une population d'écrevisses à pattes blanches remarquable en raison de la configuration du ruisseau et de la densité de cette population. Cette population représente un enjeu important pour le domaine de Rousselonge et plus largement pour le bassin du Salindres.**

Elle est intéressante pour diverses raisons :

- Sa position en tête de bassin : population source
- Sa forte densité mais sur un linéaire très réduit la rendant de fait vulnérable
- Son isolement qui la protège d'une contamination par l'aphanomyose (peste de l'écrevisse) au cas où des écrevisses américaines porteuses saines rentreraient en contact avec les écrevisses à pattes blanches du bassin du Salindres.

Les principales menaces sont :

- L'introduction d'espèces d'écrevisses invasives qui vont exercer une compétition directe par prédation et occupation de l'habitat, puis qui peuvent transmettre la peste de l'écrevisse (Aphanomyose) dont elles sont porteuses saines. Cette contamination par les spores de ce champignon peut se faire à distance par l'intermédiaire de l'eau, ou tout matériel ou animal pouvant transporter ces spores (chaussures d'eau, bottes, sangliers...)
- La détérioration de son habitat et de la qualité de l'eau.

## Libellules

Des inventaires ciblés ont été réalisés le 23/05 et le 06/06. Au total, 6 espèces ont été répertoriées. Pas d'espèce remarquable identifiée.

Figure 20 : Les observations de libellules sur les bassins de Rousselonge et le ruisseau et leur niveau d'autochtonie

Nom	Bassin des joncs	Bassin du potager	Grand bac du potager	Petit bac du potager	Bassins du mûrier	Bassin des bambous	Ruisseau
Caloptéryx vierge ( <i>Calopteryx virgo</i> )							X
Agrion jouvencelle ( <i>Coenagrion puella</i> )		X	Probable		Probable	X	
Cordulégastre annelé ( <i>Cordulegaster boltonii</i> )							Probable
Libellule déprimée ( <i>Libellula depressa</i> )			X				
Libellule quadrimaculée ( <i>Libellula quadrimaculata</i> )					Certaine		
Petite nymphe au corps de feu ( <i>Pyrrhosoma nymphula</i> )		Certaine	Possible		Certaine	X	X
Larves d' <i>Aeschna</i>					Certaine		

Niveaux d'autochtonie (connaissance sur la reproduction des espèces) :

- Autochtonie certaine : exuvie (peau laissée lors de la métamorphose) identifiée
- Autochtonie probable : accouplements observés
- Autochtonie possible : pontes observées ou présence de plusieurs mâles et femelles
- Autochtonie douteuse (X) : observation seule



Couple de Petites nymphes à corps de feu avec femelle en train de pondre (06/05/2020)

## Papillons

Il n'y a pas eu d'inventaire spécifique, 14 espèces des papillons de jour ont été notées et 3 espèces de papillons de nuit. Une espèce remarquable identifiée : la Diane.

Figure 21 : Les papillons remarquables

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut de protection	Rareté (LRR) <sup>4</sup>	Observation
<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane (La)	Protégé au niveau national	LC	06/04/2020

**Période de vol** : mi-mars à avril, voire début mai en une génération

### Écologie :

Prairies, pelouses, landes ouvertes, avec une préférence pour les endroits un peu humides.

<sup>4</sup>Liste rouge des papillons diurnes de Rhône-Alpes (2018)

Les plantes hôtes des chenilles sont des aristoloches et principalement l'Aristolochie à feuilles rondes (*Aristolochia rotunda*). La Chrysalide hiverne attachée à une tige ou une pierre.



La Diane (05/05/2015 sur la plaine d'Aubenas)

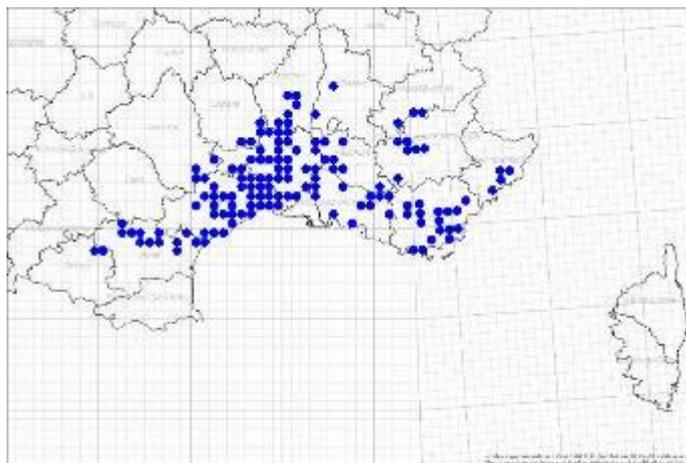


Aristolochie à feuilles rondes (01/05/2006 St Gineys en Coiron)

#### Répartition :

- Mondiale : Méditerranéo-asiatique
- France : L'aire de répartition de la Diane se rencontre en France sur le pourtour méditerranéen de l'Aude aux Alpes-Maritimes. L'Aveyron constitue sa limite nord-ouest de répartition.

Figure 22 : Répartition de la Diane en France (ONEM - données 2009 à 2011)



**Sur le site de Rousselonge** : Plusieurs individus (environ 5) ont été observés.

#### Bilan des enjeux sur la faune

Deux espèces faunistiques à enjeu ont été notées.

- **La présence d'une population importante d'Ecrevisse à pattes blanches** dans le ruisseau constitue un enjeu fort pour le site.
- Par ailleurs **la Diane, papillon présent dans les milieux ouverts** un peu humides ainsi que sa plante-hôte (l'Aristolochie à feuille rondes) est également intéressante.

**Les prospections concernant la faune sont très parcellaires.** Une amélioration des connaissances pourrait révéler des espèces intéressantes, notamment en ce qui concerne les **chauves-souris, les coléoptères xylophages, les insectes pollinisateurs...**



- Place du site dans un ensemble de sites naturels

Le bassin du Salindres serait connu comme un bastion important pour la conservation de l'écrevisse à pattes blanches. Toutefois, à ce jour, sa présence est connue par l'EPTB Ardèche que sur le ruisseau des embrussiers, affluent rive gauche qui conflue avec la rivière du Salindres à près de 4km plus en aval.

**Le ruisseau de Rousselonge, de par la belle population d'écrevisse à pattes blanches découverte, est donc un cours d'eau important pour cette espèce au sein de cette entité.**

**Aussi, le ruisseau de Rousselonge, en eau sur la partie du domaine,** présente une multitude de micro-habitats aquatiques, et une ripisylve, bien que peu étendue, avec présence de l'aulne glutineux, ce qui lui confère des similitudes avec d'autres vallons, comme la Sure, reconnus pour leurs intérêts écologiques.

Le travail d'enrichissement du domaine par de multiples variétés de flore, ainsi que les bassins en eau, les espaces jardinés, les prairies fauchées et l'espace forestier en cours de maturation sur le domaine s'inscrit pleinement dans un paysage de fortes continuités écologiques, et confèrent au **site un fort enjeu de diversité dans le paysage global.**

- Patrimoine géologique

A compléter

- Synthèse des connaissances naturalistes

Figure 23 : Bilan des connaissances

	Nombre d'espèces (ou habitats) observées	Niveau des connaissances *	Pression d'échantillonnage
<b>Habitats</b>	19	2	Cartographie
<b>Végétaux supérieurs</b>	Spontanés : 214 Plantés : 108	3	Prospections ciblées
<b>Végétaux inférieurs</b>	0	0	Observations aléatoires
<b>Mammifères</b>	4	1	Piège vidéo (2 semaines)
<b>Oiseaux</b>	21	1	
<b>Reptiles</b>	1	1	
<b>Amphibiens</b>	5	2	Prospections ciblées
<b>Poissons</b>	1	1	
<b>Crustacés</b>	1	3	Prospections ciblées
<b>Mollusques</b>	1	0	
<b>Libellules</b>	6	2	Prospections ciblées
<b>Papillons de jour</b>	14	1	Observations aléatoires
<b>Papillons de nuit</b>	3	0	
<b>Orthoptères</b>	1	0	
<b>Coléoptères</b>	1	0	
<b>Autres insectes</b>	5	0	
<b>Autres invertébrés</b>	0	0	

\* niveau des connaissances allant de 0 (aucune connaissance) à 3 (bonne connaissance)

- Bilan des enjeux habitats / faune / flore

Figure 24 : Bilan des enjeux

	Habitats remarquables	Faune remarquable	Flore remarquable	Niveau d'enjeu biologique <sup>5</sup>	Commentaire
Ruisseau	Oui	Ecrevisse à pattes blanches		***	
Autres milieux humides (bassins)				**	Surface réduite, cortège de libellules, points d'eau pour la faune
Pelouses pionnières	Oui			**	Surface réduite (quelques m <sup>2</sup> )
Pelouses à brachypode	Oui			**	Surface réduite (quelques dizaines de m <sup>2</sup> )
Prairies	Oui	Diane (papillon)	Orchis de Provence (Aristolochie à feuilles rondes : plante-hôte de la Diane) <i>Potentiellement : Sérapias langue et Renoncule à petites fleurs</i>	**	Ces prairies se développent notamment au sein des vergers Intérêt des prairies temporairement humides ou fraîches (localisation à préciser)
Fourrés				*	Intérêt pour la nidification des oiseaux
Landes à callune	Oui			**	
Forêts riveraines	Oui			**	
Chênaies				*	
Pinèdes			Sérapias langue	**	Surface importante Intérêt liés aux différentes strates, dont présence de vieux arbres et de bois mort
Vergers et oliveraies				*	
Jardins ornementaux et potager			Renoncule à petites fleurs	*	
Bâti				*	Intérêt potentiel pour les chauves-souris

Au vu des connaissances actuelles, la **présence de l'Ecrevisse à pattes blanches dans le ruisseau constitue l'enjeu biologique majeur du site.**

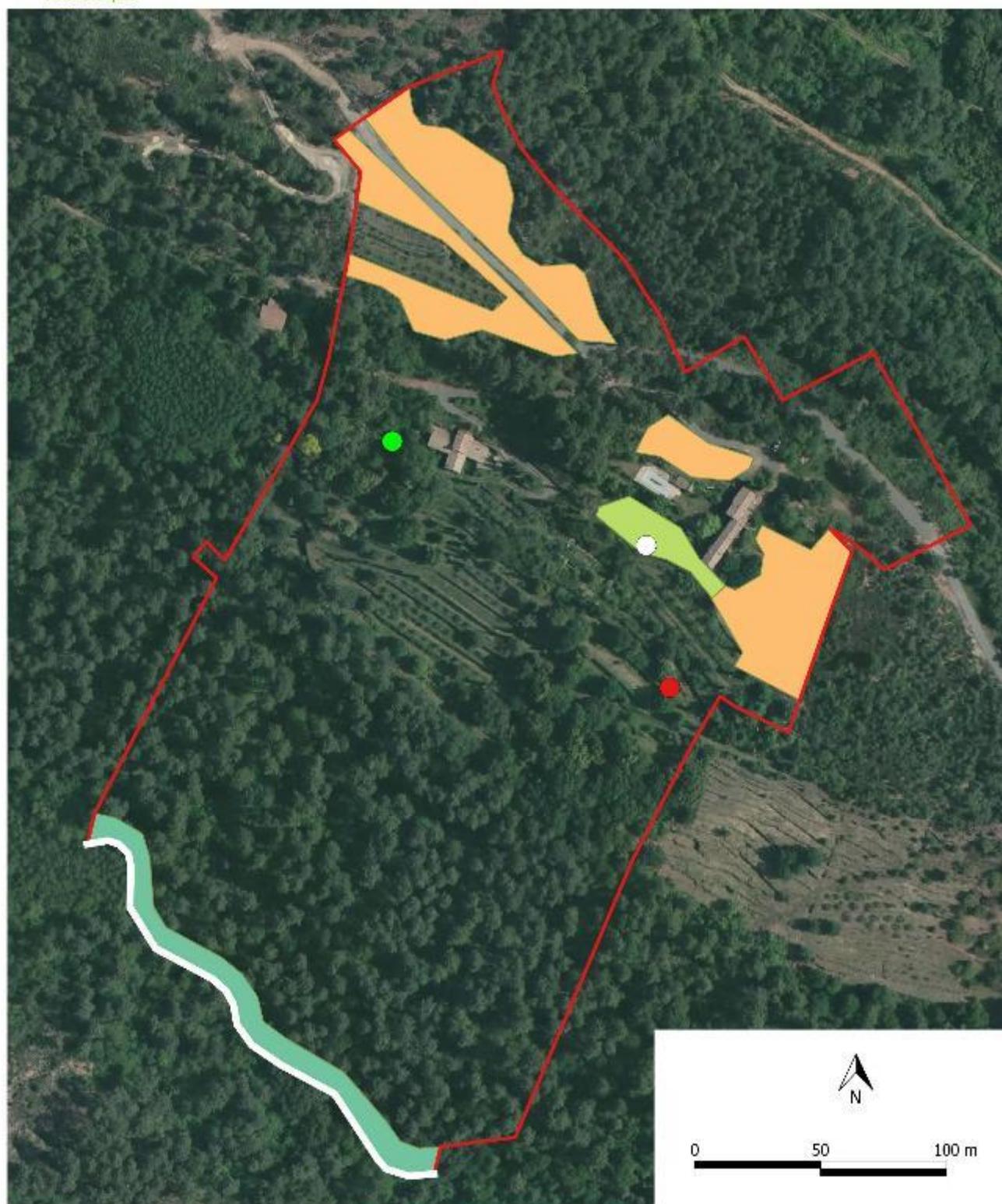
Les autres enjeux concernent principalement **les milieux ouverts et les boisements (rivulaires, chênaies, pinèdes)**. Concernant les milieux ouverts, il est intéressant de souligner que parmi les espèces remarquables, la plupart sont liées ou tolèrent une certaine humidité.

**L'amélioration des connaissances naturalistes du site permettrait d'affiner et de compléter cette analyse des enjeux écologiques.**

<sup>5</sup> \* moyen \*\* assez fort \*\*\* fort \*\*\*\* très fort

## Carte 7 : Habitats, flore et faune remarquables

### Domaine de Rousselonge (Payzac, 07) Carte : Habitats, flore et faune remarquables



Limites du site	Renoncule à petites fleurs	Habitats remarquables	
Orchis de Provence	Diane (papillon)		Lande
Ecrevisse à pattes blanches			Ripisylve
		Prairie	

Réalisation CEN Rhône-Alpes, 2020 / Orthophotographie IGN 2017

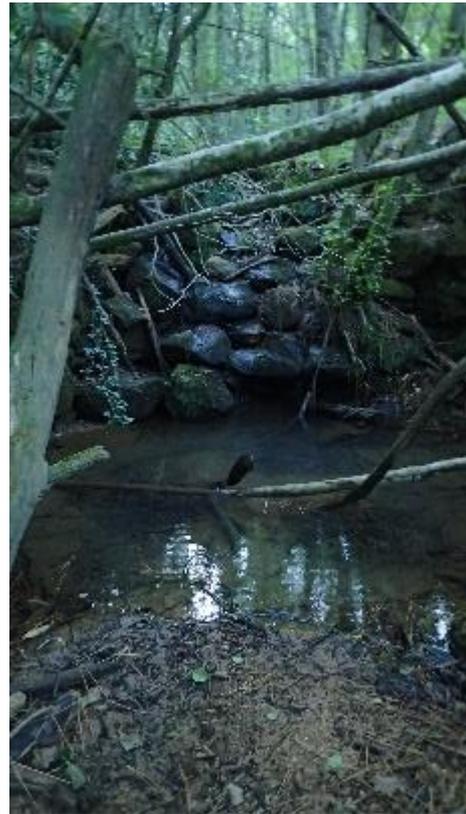
## IV – L'eau

- Le réseau hydrographique et les sources

### *Le ruisseau de Rousselonge*

#### **Description**

Au fond du talweg bordant les parcelles du domaine sur 210 m s'écoule le ruisseau de Rousselonge, affluent du Salindres qui se jette dans le Chassezac. Celui-ci est alimenté par les apports des versants lors d'épisodes de pluie puis par diverses sources se localisant presque en majorité sur le versant nord (rive droite du ruisseau). Certaines de ces sources sont pérennes. Ce ruisseau présente la particularité d'être en eau de manière permanente sur environ 250 m linéaire, et sur toute la partie bordant le domaine à minima.



Sur sa partie amont, il se met en eau au niveau d'une vasque juste en dessous d'un mur en pierres. Il semblerait que cela corresponde à peu près à la limite amont du domaine. Environ 20 m en aval on peut observer un autre mur en pierres d'environ 1,5m.

Il s'écoule par la suite sur environ 230 m linéaire jusqu'à un autre seuil où il se perd à son pied. Le ruisseau de Rousselonge est ensuite à sec.

Le débit lors de la visite du 24/07/20 était très faible, de l'ordre du L/S avec des variations selon les apports du versant mais aussi des pertes.

La largeur du lit mouillé est variable, de l'ordre de 0.5 m à 2 m en moyenne avec quelques vasques d'eau. La profondeur varie de quelques centimètres à environ 80 cm pour la vasque d'eau la plus profonde. En de rares endroits, le ruisseau se divise en quelques bras.

Le lit présente un substrat sableux à graveleux parsemé de cailloux avec des densités variables, ainsi qu'une importante litière par endroits. Ce ruisseau est bordé d'une ripisylve continue apportant un ombrage permanent et avec des berges offrant des abris et des habitats diversifiés, notamment avec le chevelu racinaire.

Il est à noter également que le lit du cours d'eau en sa partie aval est bordé de murs en pierres.

Lors de la visite du 24/07/20, la température de l'eau était de 15,4 ° avec un pH de 8 et une conductivité de 310 µS.

Une mesure a également été effectuée sur une source : l'eau était à 12°C, le pH à 7,4 et la conductivité était de 250 µS.

### *Les sources et bassins*

Neuf sources ou bassins sont identifiés sur le site, leur appellation, indiquée par Louisa est la suivante :

- le bassin des joncs
- le bassin enterré du potager
- le bassin du potager
- le petit bac du potager
- le grand bac du potager
- le bassin du mûrier est
- les bassins du mûrier ouest
- le bassin des bambous

#### Le bassin des joncs:

Tout en longueur le long d'un muret, il était à l'origine alimenté par une source jusqu'à effondrement du muret. En effet, depuis la réfection de celui-ci, l'alimentation est très faible, et ce bassin ne présente plus d'eau libre mais reste humide. Massette et salicaire sont les plantes principales qui le caractérisent.

#### Le bassin enterré du potager:

Il se trouve au droit d'une source qui alimente un bassin maçonné et enterré de 18m<sup>2</sup> (5,4\*3,4) sur une profondeur de 1,7m, soit environ 27 m<sup>3</sup>. La source contigüe dont le alimente ce bassin maçonné dont le trop-plein est relié au bassin du potager.

Il s'agit vraisemblablement de la source la plus importante car c'est sur celle-ci que Bernard et Louisa ont édifié le système d'irrigation du domaine. En effet, un dispositif de pompage est présent pour alimenter le grand réservoir de 60 m<sup>3</sup>.

#### Le bassin du potager:

Il s'agit en réalité de plusieurs bassins s'étendant en longueur entre un mur de pierres sèches avec des arches voûtées par endroits et le potager.

Comme expliqué précédemment, le bassin principal réceptionne le trop-plein du bassin enterré. Toutefois, il est également alimenté par au moins une source formant une cavité.

Cet ensemble est très végétalisé et présente une profondeur d'environ 80 cm avec près de 30 cm de dépôts vaseux. Nénuphars, lentilles et salicaires foisonnent, laissant peu d'eaux libres. Grenouilles vertes et larves de salamandre ont été observées. Il est à noter que dans les années 70, ce bassin abritait des écrevisses à pattes blanches.

#### Le petit bac du potager:

Il s'agit d'un lavoir bétonné de petite dimension d'environ 1m de long sur 70 cm et d'une profondeur d'environ 80 cm qui alimenté par le bassin du potager.

#### Le grand bac du potager:



De dimensions plus importantes, ce bassin maçonné d'environ 2,5 m sur 1 avec une profondeur d'environ 80 cm est alimenté par le bassin du potager. Contrairement aux autres bassins, les eaux sont en partie libres, probablement due à la présence de poissons rouges.



Le bassin du mûrier est:

Il s'agit d'un bassin étroit le long d'un muret de faible profondeur alimenté par une source. Le niveau d'eau et les apports en eau apparaissent faibles et inconstants. Il est très végétalisé et atterrit.

Les bassins du mûrier ouest:

Il s'agit de 2 bassins contigus de faibles profondeurs, étroits, le long d'un muret, alimentés par sources mais avec particularité de présenter un niveau d'eau différent. En juillet, le premier bassin présentait une hauteur d'eau d'environ 40 cm alors que le second bassin une hauteur de 15cm. Toutefois, dans ce dernier le niveau était plus haut que le premier bassin. La végétation est différente d'un bassin à l'autre, ils sont toutefois tous les deux très végétalisés et comblés.



Le bassin des bambous:

Il s'agit du bassin le plus éloigné et bordant également un muret. Il est alimenté par une source qui sort d'une cavité. Il est fortement végétalisé et atterrit sur une partie, sa profondeur est relativement faible.

Le tableau suivant synthétise leurs caractéristiques, usages, et principales espèces observées:

Appellation	Permanence eau	Alimentation eau	Sortie eau	Espèces végétales les plus abondantes	Recouvrement végétation	Atterrissement	Espèces amphibiens observées	Conductivité	T°	pH	Usages
Bassin des joncs	Très temporaire depuis effondrement du mur et réhabilitation de celui-ci	Source à l'origine	Evaporation, infiltration	Massette, salicaire, menthe	Fort	sans objet	0	*	*	*	Absence
Bassin source enterrée	oui	Source	Alimentation bassins du potager, pompe en place pour remplissage réservoir en haut du domaine	Absence	Absence	non	0	123	11,6	7,6	Potager et alimentation réservoir
Bassins du potager	oui	Source du bassin enterrée + seconde source (cavité)?	Grand bac potager, évaporation	Nénuphar, Lythrum salicaria, Lemna	Fort	moyen	salamandre, grenouille verte	148	15,7	7,1	Potager
Petit bac du potager	oui	bassins du potager	Présence trop plein	lentilles	Fort	sans objet	salamandre, grenouille verte	*	*	*	Potager?
Grand bac du potager	oui	bassins du potager	Evaporation, présence trop plein	plante herbacée en bordure, eau libre	Faible	sans objet	Poissons rouges (carassins dorés), grenouille verte, salamandre, crapaud commun	156	17	8,1	Potager?
Bassin du murier est	variation constatée	source	Evaporation	lentilles, plantain d'eau	Fort	fort	salamandre, grenouille verte, triton palmé	135	15	7,5	Absence
Bassins du murier ouest	variation constatée	source	Evaporation	lentilles, plantain d'eau	Fort	fort	salamandre, grenouille verte, triton palmé	89	15,7	6,9	Absence
	variation constatée	source	Evaporation	algues vertes & brunes	Fort	fort		84	16	7	Absence
Bassin des bambous	oui	source	Evaporation	lentilles, salicaire	Fort	fort	alyte accoucheur, triton palmé, salamandre	270	14	7,3	Absence

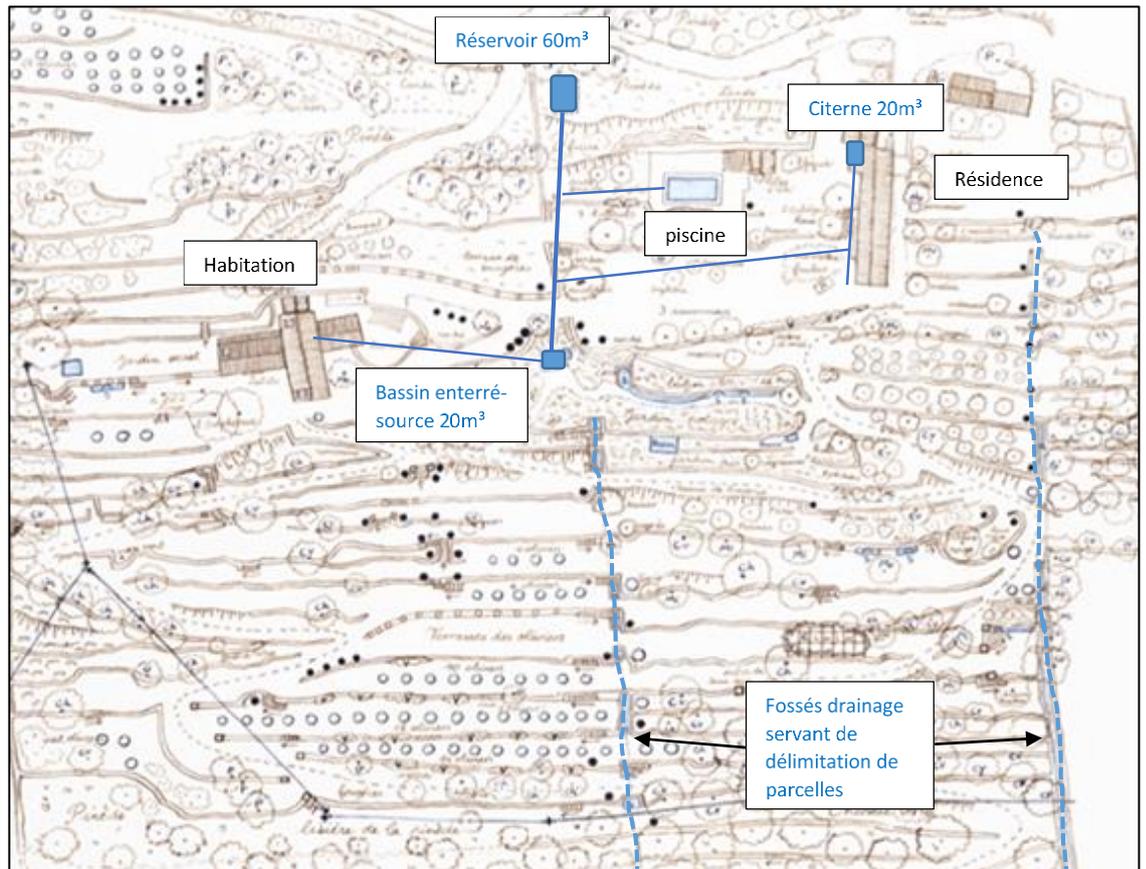
**Ces bassins sont d'un grand intérêt à plusieurs titres : patrimonial, ressource en eau, biodiversité, production potagère mais aussi paysager et esthétique. Toutefois, la majorité d'entre eux n'ont pas été entretenus depuis longtemps et certains présentent des atterrissements marqués diminuant leur potentiel d'accueil pour les espèces aquatiques ainsi que leur usage. Aussi, leur entretien échelonné dans le temps s'avère nécessaire.**

- Le système d'irrigation et la gestion de l'eau

*Mise en place et fonctionnement initial*

Qui dit vergers, potagers, nécessite de réfléchir l'approvisionnement en eau et son acheminement. Bernard a mis en œuvre un important système d'irrigation qui permettait l'arrosage de la partie supérieure de la colline, soit des habitations jusqu'au niveau de la tonnelle des kiwis et qui permettait aussi initialement l'alimentation de la maison d'habitation et de la piscine.

Pour ce faire, il s'est basé sur les éléments existants : les sources, les limites de propriété prenant la forme de fossé d'évacuation des eaux dont l'un passe entre les deux bâtiments d'habitation, une citerne d'environ 20m<sup>3</sup> dans le grand bâtiment servant de résidence et alimentée par les eaux de pluie.



Fossé servant de délimitation et vue intérieure de la citerne de la Résidence.

Sur cette base, Bernard a réalisé :



- Un bassin enterré sur la source principale proche du potager équipé d'une pompe de relevage et desservant à la fois, le réservoir de 60 m<sup>3</sup> ainsi que la maison d'habitation de 1984 à 1991 avant que celle-ci ne soit raccordée au réseau en 1991 à l'initiative des 3 propriétaires concernés : Françoise Duclus, Christian Jamain, puis Louisa et Bernard Jones.



Source, bassin enterré et pompe de relevage

- Un réservoir maçonné de 60m<sup>3</sup> en haut du domaine qui se remplit par la source du bassin enterré dont les tuyaux d'amené et de sortie empruntent ou suivent le fossé de limite de propriété. Ce réservoir avait vocation à irriguer la colline, remplir la piscine et servir de réserve incendie pour les pompiers si besoin. Le réservoir a été utilisé jusqu'en 2012. L'utilisation classique était la suivante : le réservoir était rempli en 3 fois durant l'hiver. Le réservoir alimentait la piscine et permettait l'irrigation du potager lorsque la citerne était vide.
- Un système d'irrigation en partie enterré, complexe, avec quelques regards et de nombreux vannages, des sorties au niveau du potager mais également à l'angle de la résidence puis, à divers endroits, apparaissent dans les faïsses des raccords à ce système, essentiellement sur la colline est (entre résidence, potager et tonnelle à kiwi).



Le système initial permettait en effet l'alimentation de la maison, de la piscine et de la colline.

L'eau provenait essentiellement de la source avec le bassin enterré et de l'eau de pluie pour la citerne de la Résidence.

La colline pouvait être irriguée soit par le réservoir ou par la citerne par un système de vannage se situant à l'angle de la Résidence.

Par la suite, comme précisé, la maison d'habitation de Louisa a été raccordée au réseau, puis lors de la réfection de la piscine, le système d'alimentation a été modifié et celle-ci n'est plus alimentée par le réservoir mais le réseau d'eau.

Ce système d'irrigation a été réalisé progressivement :

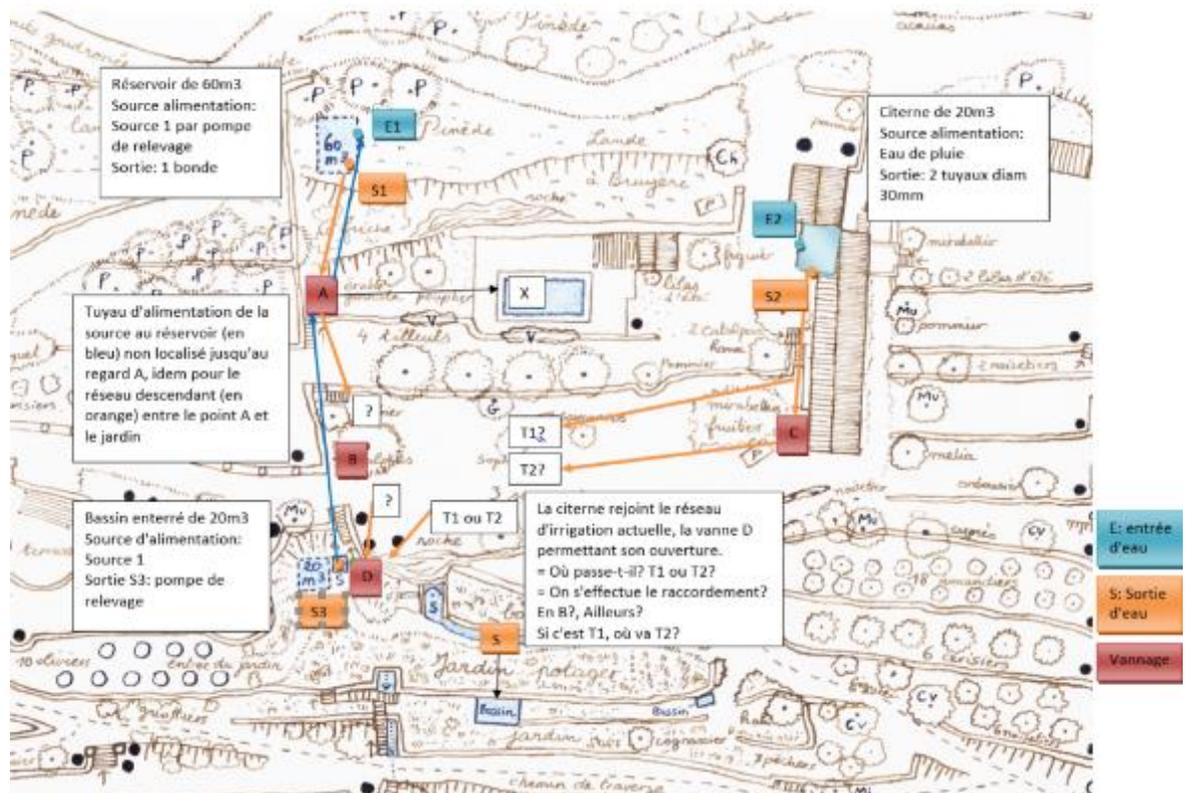
- Entre 1977 et 1984, les travaux se sont concentrés sur la réalisation du bassin enterré, l'aménagement du fossé de drainage (ponts en pierres) et la pose des premiers tuyaux dans celui-ci.
- En 1985, Bernard a réalisé le réservoir de 60 m<sup>3</sup> en même temps que la piscine, le tout, relayé au bassin enterré.

Il n'existe pas de plan de ce système d'irrigation initial et les notes de Louisa dans son journal de jardin rapportent des fuites non élucidées du réservoir dès la première année de mise en service.

### *Etat des lieux 2020*

En début d'année 2020, les constats suivants ont été réalisés :

- La pompe permettant d'alimenter le réservoir ne fonctionnait plus
- Lorsque celle-ci fonctionnait encore, le réservoir une fois rempli se vidait en 24h laissant suggérer qu'il n'était plus étanche ou qu'il y avait une perte, une fuite sur le réseau.
- Lors du remplissage du réservoir, la citerne débordait par le trop-plein suggérant donc une connexion entre les deux sachant qu'il n'y a jamais eu d'objectif d'alimenter cette citerne par la source du bassin enterré.
- Il existait à l'origine un vannage à l'angle de la résidence permettant de choisir l'alimentation en eau du potager: soit par la citerne soit par le réservoir. Cette vanne n'existe plus aujourd'hui.
- Il y a une connexion entre le réseau du réservoir et celle de la citerne au niveau de l'eucalyptus sans que l'on sache précisément comment



#### Vannage A :

Ce regard qui dispose d'une alimentation électrique semble avoir 2 réseaux: le premier, correspondant au tuyau noir, en dessous de l'alimentation électrique (en orange), qui correspondrait à l'alimentation par la pompe de relevage et alimenterait donc le réservoir.

Le second correspondrait au réseau d'alimentation et de répartition des eaux du réservoir avec:

- un vannage en sortie de réservoir suivi d'un filtre,
- un vannage partant vers la gauche et qui aurait alimenté la piscine du temps où celle-ci était remplie par ce réservoir.
- un vannage pour la desserte du réseau d'irrigation



#### Vannage B (Eucalyptus):

On trouve à cet endroit une vanne principale ainsi qu'un vannage pour raccorder un tuyau, puis une réservation avec vannage permettant un raccord. Selon Jean-Marc, il n'y a pas d'autre tuyau dessous car la roche-mère est affleurante, où passe donc le tuyau reliant la pompe au réservoir?

La particularité est que le vannage (à gauche sur la photo) coulait à cet endroit lors d'un test. On aurait pu penser qu'il s'agissait de l'eau du réservoir car tuyau dans la continuité du regard A, mais celui-ci était vide et le constat a été fait que le niveau de la citerne a par contre baissé durant nos manipulations.

Le vannage B serait donc en connexion avec la citerne sans que l'on sache



comment, ou du moins à quel endroit.

Vannage C : un tuyau de diamètre 30 mm sort de la citerne et longe la résidence jusqu'à son angle où il y a un T avec une vanne pour une sortie d'eau et un tuyau enterré qui partirait en direction du vannage B mais le diamètre est différent entre le vannage C et le vannage B de l'eucalyptus, ce qui n'est pas logique mais ne rend pas impossible la connexion. Si l'on joue sur l'ouverture de la vanne C il n'y a aucune fluctuation du débit apparent sur la vanne B quand celle-ci est ouverte suggérant que l'alimentation s'effectue autrement. Il se trouve qu'il y a également un autre tuyau enterré « T1 » qui part de la citerne sans que l'on sache où il mène.



D: Vannage simple qui permet d'arroser le jardin et qui est alimenté par la citerne sans que l'on sache où passe précisément le tuyau d'alimentation.



### Les interventions 2020

Au printemps, Louisa a fait intervenir un plombier qui a permis de réparer la pompe de relevage afin de remplir le réservoir. Le tout semblait réglé mais au final il s'est avéré que le réservoir s'était vidé et que la citerne se serait remplie sans qu'il n'y ait eu de pluie. Cela confirme donc la connexion entre la citerne et le réservoir sans que l'on sache comment.

Le raccord au niveau de l'eucalyptus a été refait et est donc étanche.

Le plombier a également procédé avec Jean-Marc à un aménagement du raccord au niveau du potager pour que l'eau du bassin enterré puisse directement être utilisée.

Parallèlement Jean-Marc a mis en place 2 nouveaux tuyaux partant de la citerne dans l'objectif de les raccorder au niveau de l'eucalyptus permettant de shunter le circuit avec le T1 et T2 mais ceux-ci n'ont pas été raccordés au final au vannage de l'eucalyptus (photo ci-dessous).



Ainsi à ce jour, le système d'irrigation n'est pas fonctionnel dans son ensemble et des inconnues demeurent.

Le réservoir de 60m<sup>3</sup> peut être alimenté par la source du bassin enterrée, la pompe de relevage fonctionnant à nouveau, toutefois, il ne conserve pas l'eau

sur la durée. Ceci peut s'expliquer soit par un défaut d'étanchéité du bassin, soit par un problème de fuite sur le réseau. De même, il existe une connexion entre le réservoir et la citerne sans que le fonctionnement n'ait été élucidé. Toutefois, l'irrigation du potager est actuellement possible à partir de la citerne alimentée par l'eau de pluie, puis par une prise directe de la source du bassin enterrée.

**Il apparaît nécessaire de s'interroger sur les objectifs d'une remise en état du système d'irrigation afin de calibrer la réponse à apporter. En effet, celle-ci sera différente si l'objectif est limité à l'arrosage du potager, ou si l'objectif est d'être en mesure d'irriguer d'autres parties du domaine nécessitant le bon fonctionnement du réservoir de 60 m<sup>3</sup> et d'y adjoindre un usage de réserve incendie comme cela avait été imaginé lors de sa réalisation.**

## IV – Activités socio-économiques

### ● Jardins et productions agricoles



Sur le domaine de Rousselonge, plus de 100 oliviers ont été plantés. Les pratiques agricoles, dans le passé, ont été des apports de fumier, du désherbage au pied des oliviers et pas de traitement chimique. Les olives n'étaient pas ramassées.

Depuis 2015, un travail de nettoyage au pied, une taille tous les deux ans (en avril) et des apports de fumier ovin sont opérés. Des récoltes ont eu lieu ces dernières années par des amis et voisins de Louisa.

Un chaulage a également été réalisé en 2020 sur les oliviers près de la route et sur les amandiers.



Une tonnelle de kiwis est également présente sur le domaine, bénéficiant d'une taille une fois par an et d'un ramassage des fruits.

Les autres arbres fruitiers sont dans un état sanitaire plus ou moins bon. Quelques arbres fruitiers ont été arrachés ces dernières années. Le ramassage des fruits est opéré par Louisa pour sa consommation personnelle.

Il n'y a pas de ramassage de plantes aromatiques.



La surface dédiée au jardin potager a diminué d'année en année. A l'heure actuelle, d'une surface de 80 m<sup>2</sup>, il est essentiellement dévolu à l'alimentation de Louisa Jones. Il présente une très grande diversité de plantes potagères et florales (semis spontanés, de plantes sauvages, plantation diversifiée...). Il est mené de manière « biologique » depuis 1980 (apports en fumier frais (mouton, cheval), purin d'ortie, savon noir, paillage...).



## ● Le patrimoine bâti

Sur le domaine de Rousselonge, un patrimoine bâti remarquable est identifié :

- **l'habitat de type « maisons rurales isolées »** est constitué de plusieurs bâtis d'habitation positionnés sur les hauteurs de la colline de Rousselonge. Les bâtis ont été édifiés et restaurés en pierres de grès, par strates et succession de planchers, afin de suivre au plus près la topographie du terrain. L'une des maisons est occupée à l'année par Louisa Jones. Les autres bâtiments servent à l'activité de résidence.



- **les terrasses agricoles**, nombreuses et majestueuses, héritées d'un travail multiséculaire et restaurées avec soins depuis 1975 par le travail de Louisa et Bernard. Sur la partie haute jusqu'en mi-pente de la colline, les murs de soutènement et cheminements dessinent le paysage en soulignant les courbes de niveaux. Les terrasses sont abandonnées et présentent des signes de dégradation en s'approchant du fond du ravin ;



- **la multitude d'ouvrages construits pour gérer l'eau** : réserve d'eau, bassins, fossés de drainage (support actuel au système d'irrigation via les tuyaux).

- **Lieu de résidences et d'échanges**



Louisa JONES mène depuis 5 ans environ une activité bénévole d'accueil en résidence, le fruit de ses activités d'auteur de livres sur les jardins et paysages français et surtout méditerranéens depuis quarante ans (voir [www.louisajones.fr](http://www.louisajones.fr) pour la liste de livres).

Resté confidentiel, ce réseau de spécialistes de paysages et de jardins est constitué pour le moment par les contacts professionnels de Louisa Jones. Il se diversifie de plus en plus par le bouche à oreille. Il est local, régional, national et international. Voir à la fin la liste des visiteurs.

Des critères de sélection ont émergé pour les meilleurs résultats, mais sont susceptibles d'évoluer selon les usages futurs :

- 1) Les résidents doivent avoir une activité de création en cours en rapport avec la nature, le paysage, les jardins, etc. Que ce soit un travail de la tête et des mains, art et artisanat s'associent ici.
- 2) La colline de Rousselonge doit nourrir cette activité, les visiteurs doivent être sensibles à ce lieu et à ses énergies, sa biodiversité. Un visiteur récent appelle ce lieu « reposant et dynamisant » tout à la fois.
- 3) Les résidents viennent ici pour leurs propres projets, mais ça se passe mieux s'ils connaissent un peu le parcours de Louisa pour des échanges éventuels avec elle et d'autres acteurs locaux. Il ne s'agit pas de laisser des œuvres (aucune vocation de galerie ici) mais éventuellement de participer à une conférence, un débat, des échanges informels ? volet à développer par la suite ?

Louisa souhaite que Rousselonge reste un lieu de création avec la pluridisciplinarité qui encourage et favorise les échanges et les alliances pour agir et réagir... Elle ne souhaite pas qu'une seule activité prenne le dessus mais que Rousselonge puisse être un sanctuaire ouvert, où l'on vient sur invitation et en petit nombre.

Rousselonge semble particulièrement adapté pour des réunions d'organismes comme FNE, LPO, Terres de liens, La Garance voyageuse, le Conservatoire d'espaces naturels et bien d'autres organismes. Il peut être support de formations

spécialisées sur tout ce qui touche aux jardins, paysages, écologie... pour des thèmes mêlant culture et nature...

Il est peu favorable à l'accueil des enfants (sécurité serait à étudier de près), du grand public non encadré. Le second bâtiment pourrait néanmoins accueillir des conférences pour un public de 50 à 60 personnes.

**Sont déjà venus à la Maison Rousselonge, de l'Inde, de la Grèce, des USA et du Canada, de l'Australie, etc :**

Jardiniers-paysagistes : Gilles Clément ; Stan Alaguillaume ; Kathryn Gustafson RU et USA; Aniket Bhagwat et son équipe de Mumbai ; Michel Pena ; Thomas et Marina Doxiadis d'Athènes ;

Caladeurs - pierre sèche : ELIPS de nombreuses fois, travail accompli sur place ; Yvan Delahaye ; Denis Boureley ; Marc Adeline-Bougarel ; Manu Perret ; Bernard Maingard

Botanistes : Yves Delange du Muséum d'histoire naturelle, Paris ; Maïté Delmas du Muséum, Véronique Mure de l'ENSPV antenne Marseille

Naturalistes : Harry Thurston (Canada) ; Ernst Zurcher (Suisse)

Agronomes : Miguel Neau avec les compagnons du Devoir

Ethnologue : Tania Murray Li, Toronto et Indonésie

Herboristes : Thierry Thevenin et ses collègues d'Herbes de vie

Artistes : Marc Nucera ; Marie Noelle Gonthier ; Elisabeth Beurret et Jean Pierre Braz, Grégoire Edouard ; Lumi Lorthe ; Tristan Soler ; Anouk Durand-Gasselin ; Amandine Maria ;

Poètes et écrivains : Harry Thurston (Canadien) ; James Bradley Wells (poète et traducteur de Virgile et d'Hésiod, américain).

Victor Li de Toronto

Journalistes: Stephen Anderton London Times; Lucien Jedwab Le Monde; Marianne et Philippe Loison de l'Art des jardins; Edwige Barron; Jonny Bruce Financial Times;

Architectes: Lucien et Simone Kroll; Sebastien Giorgis.

Musiciens/compositeurs : Philippe Forget, Anne Christine Taberlet, Annick Chartreux , Fabrice Boulanger.

Spécialistes de la laine et du feutrage : groupe hollandaise de Esther Schoots

## VII – Bilan des enjeux et stratégie de gestion

Enjeux	Facteurs d'influence	Stratégie de gestion	Pistes d'actions
Une mosaïque de milieux naturels, une grande diversité floristique et des espèces animales et végétales à enjeux	Très peu d'entretien des milieux naturels (toiletage)	Améliorer les connaissances naturalistes et de fonctionnement écologique du site	Mener des compléments d'inventaires sur la flore et la faune (champignons, lichens, insectes, oiseaux, chauves-souris)
Une portion de cours d'eau permanente hébergeant une population d'écrevisses à pattes blanches	La présence d'espèces exotiques envahissantes	Aboutir à un plan de gestion des milieux naturels et de la biodiversité	Améliorer les connaissances de la forêt (chênaie et pinède, avec étude génétique pin de salzmann)
Une forêt en développement et en maturation	Pas de coupes sylvicoles dans la forêt	Poursuivre l'entretien actuel des milieux (avant de mener des actions ciblées par le futur pdg)	Elaborer un plan de gestion des milieux naturels
Une très grande diversité d'espèces végétales, spontanées et plantées	Manque de connaissances	Maintenir, gérer, restaurer des milieux naturels riches en biodiversité sans exclusion des espèces selon leur origine (mais plutôt pour répondre à un	Apporter des conseils à Louisa dans l'entretien des milieux du domaine
			Favoriser la diversité des milieux et des espèces sur le domaine de Rousselonge (poursuite du travail de Louisa)

		comportement éventuel envahissant et menaçant par rapport au reste)	
		Maintenir un cours d'eau de qualité et une population d'écrevisse en bon état de conservation	Maintenir hors de portée les espèces exotiques et leurs champignons (sensibilisation propriétaires)  Suivi de la population (vigie et amélioration fonctionnement et paramètres milieux)  Etat des lieux des populations d'écrevisses sur le bassin du Salindres
		Maintenir des points d'eau fonctionnels et riches en biodiversité	Mettre en place des actions d'entretien et de gestion adaptés des points d'eau (pérennité arrivée d'eau, entretien bassins,...)
		Préserver des milieux ouverts (prairies, pelouses) fonctionnels et riches en biodiversité	Favoriser une fauche adaptée (tardive, secteurs ciblés) des milieux ouverts
		Maintenir une forêt en libre évolution	Ne pas intervenir dans la forêt (pas de coupes sylvicoles, conserver les bois morts, laisser évoluer)
Un potentiel agricole, un espace support à la mise en œuvre de systèmes de productions agricoles alternatifs	Contraintes d'accès, d'agencement (terrasses)  Système d'irrigation développé  Présence de bassins, potager, verger  Principes alternatifs	Favoriser une agriculture intégrée aux composantes des lieux et aux bénéfiques de la vie du domaine	Mener une réflexion sur le développement d'un projet agricole respectueux des lieux et des principes "humaniste et respect du vivant", avec l'adoption de pratiques agro-écologiques (biodynamie, permaculture, agroforesterie, etc.) pour toute intervention productive  Favoriser des oliviers et autres fruitiers en bon état : recherche d'une solution de gestion pérenne  Initier un verger de fruitiers diversifiés et de variétés locales avec gestion pérenne
Patrimoine bâti & Système de gestion de l'eau	Domaine bâti identitaire et remarquable  Aménagements annexes (piscine, salle d'accueil, panneaux solaires,...)	Préserver, gérer et faire vivre les patrimoines bâtis en conciliant respect du paysage, de la biodiversité, de l'héritage architectural et les innovations qui répondent aux modes de vie actuels dans la philosophie de	Mener une réflexion autour d'un modèle économique viable pour le fonctionnement et l'entretien des bâtiments  Rendre fonctionnel et entretenir le système de gestion de l'eau de Rousselonge

	<p>Système développé de gestion de l'eau (citernes, bassins, réseaux...)</p> <p>Contraintes d'entretien</p>	<p>l'éco-construction</p> <p>Assurer l'entretien et la maintenance du domaine bâti et du système de gestion d'eau pour éviter sa dégradation, pour qu'il serve à l'activité de résidence et à des projets agricoles/jardins, pour assurer autant que possible l'autonomie du domaine en eau</p>	
<p>Un domaine "vivant", lieu de résidence professionnelle bénévole et d'échanges (multi-thématiques, chercheurs et créateurs divers et variés)</p> <p>Une diversité des vocations sur le domaine de Rousselonge</p> <p>Recours à des énergies renouvelables et locales avec le souci d'éviter tout gaspillage ou suréquipement coûteux</p>	<p>Un réseau lié au carnet d'adresse Louisa</p> <p>Une animation Louisa</p> <p>Des bâtis accueillant nécessitant un entretien régulier</p>	<p>Faire vivre le domaine autour des résidences socioculturelles et environnementales tout en recherchant l'équilibre entre les différentes vocations du domaine</p> <p>Assurer un fonctionnement pérenne et viable du domaine</p>	<p>Continuer à organiser des résidences socioculturelles et environnementales</p> <p>Mener une réflexion autour d'un modèle économique viable pour le fonctionnement et la gestion du domaine</p> <p>Renforcer les partenariats des structures interférant sur le domaine</p>

### **Rappel des items composant l'ORE :**

- 1) le maintien, la gestion, la restauration des milieux naturels et de la biodiversité associée sans exclusion des espèces selon leur origine mais plutôt pour répondre à un comportement éventuel envahissant et menaçant par rapport au reste
- 2) L'adoption de pratiques agro-écologiques ou similaires (biodynamie, permaculture, agroforesterie, etc) pour toute intervention productive.
- 3) La restauration et maintenance du système hydraulique pour assurer autant que possible l'autonomie du domaine en eau.
- 4) En tout, le recours à des énergies renouvelables et locales avec le souci d'éviter tout gaspillage ou suréquipement coûteux.
- 5) La préservation/le maintien, la gestion, et la vie des patrimoines bâtis en conciliant respect du paysage, de la biodiversité, de l'héritage architectural et les innovations qui répondent aux modes de vie actuels dans la philosophie de l'éco-construction.

6) La recherche d'un équilibre entre les différentes vocations du domaine : qualité du lieu entretenue telle que déjà définie, lieu d'échanges et de découverte grâce à l'accueil de personnes pouvant l'apprécier, et qui, par leur propre créativité contribueront à la diffusion de ces mêmes valeurs

## V – ANNEXES

**Annexe 1 : Bibliographie**

**Annexe 2 : Listes floristiques**

**Annexe 3 : Listes faunistiques**

**Annexe 4: Liste des membres du comité de pilotage**

**Annexe 5: Convention de gestion / ORE**

## Annexe 1 : Bibliographie

**COMMUNE DE PAYZAC (2019)**

*Diagnostic architectural patrimonial et environnemental*  
D. Mousset, P. Pierron, Skala Atelier Cadart

**PNR DES MONTS ARDECHE (2001)**

*Diagnostic de territoire du Parc des Monts d'Ardèche*

**DREAL AURA (2007)**

*Fiche Znieff type 1 « Vallée de la Sure »*

## Annexe 2 : Listes floristiques

### LISTE PROVISOIRE DES PLANTES SUPERIEURES

#### Espèces "spontanées"

Nom scientifique	Nom usuel	2017	2020	Observateurs
<i>Acer monspessulanum</i> L., 1753	Érable de Montpellier	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Adiantum capillus-venereus</i> L., 1753	Capillaire de Montpellier		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Aira caryophylla</i> L., 1753	Canche caryophillée		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Allium a plantago-aquatica</i> L., 1753	Grand plantain d'eau		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	Ambrosie élevée		19/08/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Amelanchier ovalis</i> Medik., 1793	Amélanancier		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Andryala integrifolia</i> L., 1753	Andryale à feuilles entières	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934 (= <i>Bromus s.</i> )	Brome stérile	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Anthraxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Anthiscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	Alchémille des champs	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i> L., 1753	Aphyllanthe de Montpellier	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1942	Arabette de thaluis		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de sepiet	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Aristolochia pistilochia</i> L., 1763	Pistolochie		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Aristolochia rotunda</i> L., 1753	Aristolochie à feuilles rondes	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Artematherum elatius subsp. elatius</i> (L.) P. Beauv. ex J. Presl &	Ray-grass français	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Azum m aculatum</i> L., 1753	Gouet tacheté	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L., 1753	Capillaire noir	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Asplenium ceterach</i> L., 1753	Cétérach	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Capillaire des murailles	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Astragalus monspessulanus</i> L., 1753	Astragale de Montpellier	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Abocion ameriea</i> (L.) Raf., 1840 (= <i>Silene a.</i> )	Silène à bouquets	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Biscutella laevigata</i> L., 1771	Luetière lisse		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P. Beauv., 1812	Brachypode des bois		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Briza maxima</i> L., 1753	Brize élevée	14/05/2017	19/08/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869 (= <i>Bromus erectus</i> )	Brome érigé		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Campanula rapunculoides</i> L., 1753	Campanule raiponce	14/05/2017	06/05/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Campanula rotundifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles rondes	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Capsella rubella</i> Reut., 1854	Capselle rougeâtre	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laïche espacée	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Carex spicata</i> Huds., 1762	Laïche en épis		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laïche des bois		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Carlinia vulgaris</i> L., 1753	Carline commune	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Chataigner		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Cedrus sp.</i>	Cèdre		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Centaurea jacea subsp. jacea</i> L., 1753		14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Centaurea pectinata</i> L., 1763	Centauree pectinée	14/05/2017	06/05/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Centranthus ruber</i> (L.) DC., 1805	Centranthe rouge	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céraiste commune	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céaiste aggloméré	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	Chondrille à tige de jonc	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Cistus salvifolius</i> L., 1753	Ciste à feuilles de sauge	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Clematis flammula</i> L., 1753	Clématite flamme		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Comus sanguinea</i> L., 1753	Comouiller sanguin		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Cobnus corymbosa</i> Scop., 1771	Arbre à perruque	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Crataegus germanica</i> (L.) Kuntze., 1891	Néflier		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépis de capillaire	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Crocus laevipes</i> Opiz, 1852	Gailllet croisé		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Cymbalaria muralis</i> G. Gaertn., B. Mey. & Scherb., 1800	Cymbalaire	14/05/2017	06/05/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link., 1822	Genêt à balai	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	Ouïlletvelu	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Fougère mâle		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Echinops ritro</i> L., 1753	Echinops		19/08/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Erica arborea</i> L., 1753	Bryère arborescente		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Erigeron floribundus</i> (Kunth) Sch. Bip., 1865	Vergétette à fleurs nombreuses	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Ervillea hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852 (= <i>Vicia h.</i> )	Vesce hérissée	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Ervum tetraspermum</i> L., 1753 (= <i>Vicia tetrasperma</i> )	Lentillon	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Euphorbia characias</i> L., 1753	Euphorbe des vallons		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit-cyprés	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Festuca arvensis</i> Auquier, Kerguelen & Markgr.-Dann., 1978	Fétuque d'Auvergne		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Festuca valesiaca</i> Schlecht. ex Gaudin, 1811	Fétuque du Valais	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Ficus carica</i> L., 1753	Figuier commun		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	Fumetare officinale	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gailllet dressé	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gailllet gratton	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Galium divaricatum</i> Pourr. ex Lam., 1788	Gailllet divariqué	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Genista pilosa</i> L., 1753	Genêt poilu	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Geranium lucidum</i> L., 1753	Géranium luisant	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Geranium purpureum</i> Vill., 1786	Géranium pourpre	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm. f., 1759	Géranium des Pyrénées	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Glaucium flavum</i> Crantz, 1763	Glaucière jaune	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)

<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Helleborus foetidus</i> L., 1753	Hellebore fétide		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Heracium maculatum</i> Schrank, 1789	Épénère tachée	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrepis à toupet		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Hibiscus lanatus</i> L., 1753	Houlique laineuse	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon grimpant		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Jasione montana</i> L., 1753	Jasione des montagnes	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Juniperus oxycedrus</i> L., 1753	Genévrier ocyède		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	Laitue vâce	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Lactuca scariola</i> L., 1756	Laitue scarole	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Lactuca viminea</i> (L.) J.Prest & C.Prest, 1819	Laitue effilée	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	Laitue vireuse	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Lamium hybridum</i> Vill., 1786	Lamier hybride	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Lapsana complanata</i> L., 1753	Lampsane commune	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Lathyrus linifolius</i> f. <i>linifolius</i>	Gesse à feuilles de Lin		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	Laurier-sauce		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Levinsia minor</i> L., 1753	Petite lentille d'eau		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Levinsia inulta</i> Kunth, 1816	Lentille d'eau minuscule		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Linaria repens</i> (L.) Mill., 1768	Linaira rampante	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Logfia gallica</i> (L.) Cass. & Germ., 1843	Cotonnière de France	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Mraie vâce	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Lonicera</i> sp.	Chèvrefeuille		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Lotus angustissimus</i> L., 1753	Lotier grêle	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Lunaria annua</i> L., 1753 (fref)	Monnaie-du-Pape		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	Luzule champêtre		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Macha sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Medicago polymorpha</i> L., 1753	Luzerne polymorphe	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Mesopates orontium</i> (L.) Raf., 1840	Muflier des champs	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Morus alba</i> L., 1753	Mûrier blanc	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Muscari neglectum</i> Guss. ex Ten., 1842	Muscari à grappes		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Myosotis ramosissimum</i> Bochet, 1814	Myosotis rameux		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Orchis provincialis</i> Balb. ex DC., 1806	Orchis de Provence		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Oreoselinum nigrum</i> Delarbie, 1800	Persil des montagnes	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Ornithopus compressus</i> L., 1753	Ornithope comprimé	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Orobancha minor</i> Sm., 1797	Orobanche du trèfle	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Ostrya caprifoliata</i> Scop., 1772	Charme houblon		23/06/2020	RAY MOND Vincent (CENRA)
<i>Oxalis</i> sp. ( <i>dillenii</i> ou <i>fontana</i> )	Oxalis		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Parietaria judaica</i> L., 1756	Pariétaire des murs	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Petrohragia prolifera</i> (L.) P.W. Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère		19/08/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Phillyrea</i> sp.	Filaire		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Pilosella officinarum</i> F.W. Schultz & Sch.Bp., 1862 (= <i>Heracium</i> )	Piloselle	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Pinus pinaster</i> Aiton, 1789	Pin maritime	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâtin annuel	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Poa bulbosa</i> L., 1753	Pâtin bulbeux	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâtin des prés	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâtin commun	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Polypodium</i> sp.	Polypode		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	Polystic à aiguillons		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier commun noir		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier Tremble		19/08/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Potentilla argentea</i> L., 1753	Potentille argentée	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Potentilla recta</i> L., 1753	Potentille dressée	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Pimpinelle à fruits réticulés	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Ménisier vrai	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Quercus ilex</i> L., 1753	Chêne vert	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Ranunculus parviflorus</i> L., 1758	Renoncule à petites fleurs		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Reichardia picnoides</i> (L.) Roth, 1787	Reichardie	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Robinia pseudacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Rorippa pyrenaica</i> (Mill.) Rech., 1838	Rorippe des Pyrénées	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Rubia perigrina</i> L., 1753	Garance voyageuse	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Rubus discolor</i> Weite & Nees, 1824	Ronce allongée	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Rumex pulcher</i> L., 1753	Patience élégante	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Sagina apetala</i> Aml., 1763	Sagine apétale	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Salvia verbenaca</i> L., 1753	Sauge fausse-veine	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Sanicula europaea</i> L., 1753	Saniclé d'Europe		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Saponaria ocymoides</i> L., 1753	Saponaire faux-basilic	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	Saponaire officinale	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Scleranthus perennis</i> L., 1753	Scléranthe vâce	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Senecio jacobaeae</i> L., 1753	Joubarbe des toits	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Senecio sylvaticus</i> L., 1753	Sénéçon des bois	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Serapias lingua</i> L., 1753	Sérapias langue	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Rubéole des champs		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc	14/05/2017	06/04/2020	PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (VRJP)

<i>Silene nutans</i> L., 1753	Silène nutans	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz, 1763	Alisier blanc		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Sorbus aucuparia</i> L., 1753	Sorbier des oiseaux		19/08/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Spartium junceum</i> L., 1753	Genêt d'Espagne	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Stachys recta</i> L., 1767	Épiaire droite	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Tanacetum corymbosum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Tanaisie en corymbe	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Tanacetum parthenium</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Grande camomille	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	Tanaisie commune		19/08/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Teucrium scordolonia</i> L., 1753	Germandrée	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Thymus nitens</i> Lamotte, 1881	Thym luisant	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Thymus pulegioides</i> L., 1753	Thym commun		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Thymus vulgaris</i> L., 1753	Thym commun	14/05/2017	06/05/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Tilia</i> sp.	Tilleul		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Trifolium incarnatum</i> var. <i>molinieri</i> (Balb. ex Hornem.) DC., 1815	Trèfle de Molineri		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Trifolium nigrescens</i> Viv., 1808	Trèfle noirissant	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip., 1844 (= <i>Matricaria inodora</i> )	Matticaire inodore	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Trisetum commune	14/05/2017	06/05/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Typha</i> sp.	Mas sette		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Cundy, 1946	Nombri de vénus	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps	14/05/2017	06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Valeriana locusta</i> f. <i>carinata</i> (Loisel.) Devesa, J.López & R.Gonzalo,	Mâche à carène	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Verberna officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Veronica anensis</i> L., 1753	Véronique des champs	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit-chêne	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	14/05/2017	06/04/2020	PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Viburnum tinus</i> L., 1753 ( <i>V. laurustinus</i> )	Viome tin		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Vicia angustifolia</i> L., 1759 (= <i>Vicia sativa</i> ssp. <i>niqra</i> )	Vesce à feuilles étroites		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Vicia lathyroides</i> L., 1753	Vesce printanière		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Viola riviniana</i> Robt., 1823	Violettes de Rivinus		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)

## Espèces "plantées"

en vert : espèces pouvant aussi être autochtones en Ardèche

en jaune : espèces pouvant aussi être exogènes naturalisées en Ardèche

Nom scientifique	Nom usuel	2017	2020	Observateurs
<i>Abelia x grandiflora</i> 'Edouard Gaucher'	Abélia à grandes fleurs		2020	JONES Louisa
<i>Acacia dealbata</i> Link., 1822	Mimosas argenté		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Acanthus mollis</i> L., 1753	Acanthe à feuilles molles	14/05/2017	06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Érable plane		2020	JONES Louisa
<i>Achillea crithmifolia</i> Walst. & Kit., 1802	Achillée à feuilles de Crithme		2020	JONES Louisa
<i>Actinidia chinensis</i> Planch., 1847	Kiwit		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Faux-vernis du Japon	14/05/2017		PERRAudeau Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Arbutus unedo</i> L., 1753	Arbousier commun		2020	JONES Louisa
<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814 (= <i>Mahonia a.</i> )	Faux Houx		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Berberis japonica</i> (Thunb.) R.Br., 1816 (= <i>Mahonia japonica</i> )	Mahonia du Japon		2020	JONES Louisa
<i>Betula fruticosa</i>	Bouleau nain des tourbières		2020	JONES Louisa
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788 (= <i>Bouleau verticillé</i> )	Bouleau verticillé		2020	JONES Louisa
<i>Borago officinalis</i> L., 1753	Bourrache officinale		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Buddleja</i> sp.	Buddleja = Arbre aux papillons		2020	JONES Louisa
<i>Eupatorium fruticosum</i> L., 1753	Euplèvre ligneux		2020	JONES Louisa
<i>Buxus sem pervirens</i> L., 1753	Buis commun		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Camptis radicans</i> (L.) Bureau, 1864	Bigone		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Ceanothus thyrsiflorus</i> Eschsch., 1826	Lilas de Californie		05/06/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Celtis</i> sp. ( <i>australis</i> ?)	Micocoulier		2020	JONES Louisa
<i>Centranthus ruber</i> 'albus'	Centranthe blanc		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Ceratostigma willmottianum</i> Stapf, 1914	Plumbago de Willmott		2020	JONES Louisa
<i>Cercis siliquastrum</i> L., 1753	Arbre de Judée		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Choisya ternata</i> Kunth, 1823	Oranger du Mexique		2020	JONES Louisa
<i>Cistus albidus</i> L., 1753	Ciste blanc		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Cistus crispus</i> L., 1753	Ciste crispé		2020	JONES Louisa
<i>Clematis cirrhosa</i> L., 1753 (C. c. var. <i>balkanica</i> )	Clematite cirrhose		2020	JONES Louisa
<i>Clerodendron bungei</i>	Clerodendron fétide		2020	JONES Louisa
<i>Colutea orientalis</i> Mill., 1768	Bagueaudier d'Orient		2020	JONES Louisa
<i>Cotoneaster coriaceus</i> Franch., 1880 (= <i>C. lacteus</i> )	Cotonéaster laiteux		2020	JONES Louisa
<i>Cotoneaster dammeri</i> C.K.Schneid., 1906	Cotonéaster de Dammer		2020	JONES Louisa
<i>Cotoneaster franchetii</i> Bois, 1902	Cotonéaster de Franchet		2020	JONES Louisa
<i>Cupressus sempervirens</i> L., 1753	Cyprés d'Italie	14/05/2017	06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Elaeagnus xebbingei</i>	Chalef de Ebbing		2020	JONES Louisa
<i>Engelmannia karwinskiana</i> DC., 1836 (= <i>E. mucronatus</i> )	Vergerette de Karvinski	14/05/2017	2020	JONES Louisa
<i>Eruca vesicaria</i> subsp. <i>sativa</i> (Mill.) Thell., 1918	Roquette cultivée		2020	JONES Louisa
<i>Eryngium pandanifolium</i> Cham. & Schtdl., 1826	Panicaut à feuille de pandanus		2020	JONES Louisa
<i>Eucalyptus niphophila</i> Maiden & Blakely, 1929	Gommier des neiges		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Euphorbia amygdaloides</i> subsp. <i>robbaiae</i> (Turill) Stace, 1989	Euphorbe des bois 'Robbiae'		2020	JONES Louisa
<i>Euphorbia corsica</i> Req., 1825 (= <i>E. myrsinites</i> )	Euphorbe de Corse		2020	JONES Louisa
<i>Feijoa</i> sp.	Goyavier		2020	JONES Louisa
<i>Foeniculum vulgare</i> var. <i>purpureum</i>	Fenoil bronze		2020	JONES Louisa
<i>Halimolobos wintonensis</i>	Halimolobos		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Hedra helix</i> variegata	Lierre panaché		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthe jaune		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Helleborus argutifolius</i> Viv., 1824	Ellébore de Corse		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Jacinthe sauvage		06/04/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)
<i>Hydrangea quercifolia</i>	Hortensia à feuilles de chêne		2020	JONES Louisa
<i>Hytotelephium</i> sp.	Grand opin		06/05/2020	PIERRON Virginie (CE NRA)

<i>Hypericum x inodorum 'Rheingold'</i>	Millepertuis sans parfum 'Rheingold'		2020	JONES Louisa
<i>Iris germanica L., 1753</i>	Iris d'Allemagne		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Iris unguicularis Poir., 1789 (= Iris stylosa)</i>	Iris d'Algérie		2020	JONES Louisa
<i>Jasminum nudiflorum Lindl., 1846</i>	Jasmin à fleurs nues (= Jasmin)		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Koelerutera paniculata Lam., 1772</i>	Saxonnier de Chine		2020	JONES Louisa
<i>Lagerstroemia indica L., 1759</i>	Lilas des Indes, L. d'été		2020	JONES Louisa
<i>Lavatera thuringiaca 'Burgundy wine'</i>	Lavatera de Thuringe		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Lycchnis coronaria (L.) Desr., 1792</i>	Coquelourde des jardins		2020	JONES Louisa
<i>Malus floribunda Siebold ex Van Houtte, 1864</i>	Pommier du Japon		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Malus perpetua 'Evereste'</i>	Pommier Evereste		2020	JONES Louisa
<i>Melia azedarach L., 1753</i>	Margousier		2020	JONES Louisa
<i>Melissa officinalis L., 1753</i>	Mélisse officinale		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Nerium oleander L., 1753</i>	Laurier rose		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Nuphar sp.</i>	Néuphar		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Olea europaea L., 1753</i>	Oliver d'Europe		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Parthenocissus quinquefolia (L.) Planch., 1887</i>	Vigne vierge à cinq feuilles		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Perovskia atriplicifolia Benth., 1848</i>	Sauge d'Afghanistan		2020	JONES Louisa
<i>Philadelphus coronarius L., 1753</i>	Seiringa commun		2020	JONES Louisa
<i>Plomis samia</i>	Sauge de Jérusalem		2020	JONES Louisa
<i>Photinia serrulata Lindl., 1821</i>	Photinia serrulé		2020	JONES Louisa
<i>Phyllostachys nigra</i>	Bambou noir		2020	JONES Louisa
<i>Picea abies (L.) H.Karst., 1881</i>	Épicéa commun		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Prunus x incam Okamé'</i>	Cerisier du Japon		2020	JONES Louisa
<i>Prunus domestica L., 1753</i>	Prunier domestique	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Prunus laurocerasus L., 1753</i>	Laurier-cerise		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Prunus lusitanica L., 1753</i>	Prunier du Portugal		2020	JONES Louisa
<i>Prunus serrulata Lindl., 1830 'Accolade'</i>	Cerisier du Japon		2020	JONES Louisa
<i>Prunus subhirtella 'Automnalis rosea'</i>	Cerisier du Japon 'Automnalis rosea'		2020	JONES Louisa
<i>Punica granatum L., 1753</i>	Grenadier		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Pyracantha coccinea M.Roem., 1847</i>	Buisson ardent		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Quercus pyrenaica Willd., 1805</i>	Chêne taurin	14/05/2017		PERRAUDEAU Cédric & THEVENIN Thierry (vRJP)
<i>Rhus typhina L., 1756</i>	Sumac hérissé		2020	JONES Louisa
<i>Robinia sp.</i>	Acacia rose		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Rosa banksiae R.Br. ex W.T.Aiton, 1811</i>	Rosier de Banks		2020	JONES Louisa
<i>Rosa chinensis 'mutabilis'</i>	Rosier de Chine changeant		2020	JONES Louisa
<i>Rosa chinensis 'sanguinea'</i>	Bengale rouge		2020	JONES Louisa
<i>Rosa moschata Heron., 1762</i>	Rosier musqué		2020	JONES Louisa
<i>Rosa nabonnandii</i>	Rose romain		2020	JONES Louisa
<i>Rosa sp.</i>	Rosier		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Rosa x odorata (Andrews) Sweet, 1826</i>	Rosier grim pant 'La Folette'		2020	JONES Louisa
<i>Rosa x bracteata</i>	Rosier liane 'Mermaid'		2020	JONES Louisa
<i>Rosmarinus officinalis L., 1753</i>	Romain		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Salvia sclarea L., 1753</i>	Sauge sclérée		2020	JONES Louisa
<i>Sophora japonica L., 1767</i>	Sophora du Japon		2020	JONES Louisa
<i>Spiraea x arguta Zabel, 1884</i>	Spirée		2020	JONES Louisa
<i>Stachys germanica L., 1753 (= S. lanata)</i>	Épiaire d'Allemagne		2020	JONES Louisa
<i>Symphoricarpos x chenaultii Rehder, 1921 'Hancock'</i>	Symphorine de Chenault 'Hancock'		2020	JONES Louisa
<i>Syringa vulgaris L., 1753</i>	Lilas		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Tanacetum vulgare L., 1753</i>	Tanaisie commune		2020	JONES Louisa
<i>Tetradium daniellii (= Euodia daniellii)</i>	Arbre à miel		2020	JONES Louisa
<i>Tilia henryana Szyszyl., 1891</i>	Tilleul de Henry		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Tulipa sp.</i>	Tulipe		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Verbena bonariensis L., 1753</i>	Verveine		2020	JONES Louisa
<i>Vinca major variegata</i>	Pervenche panachée		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Vinca minor alba</i>	Pervenche blanche		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Vitex agnus-castus L., 1753</i>	Gattilier		2020	JONES Louisa
<i>Vitis vinifera L., 1753</i>	Vitis vinifera L., 1753		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Weigela sp.</i>	Weigelia		2020	JONES Louisa
<i>Wisteria sinensis (Sims) Sweet, 1826</i>	Glycine de Chine		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)

## Annexe 3 : Listes faunistiques

### LISTE PROVISOIRE DES OISEAUX

Nom usuel	Nom scientifique	Dernière observation	Observateurs	Statuts de reproduction			
				Nicheur certain	Nicheur probable	Nicheur possible	hdéterminé
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)			X	
Cornille noire	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)				X
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)			X	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)		X		
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)				X
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)	X			
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)		X		
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)				X
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)			X	
Martinnet noir	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)				X
Merle noir	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)		X		
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caedatus</i> (Linnaeus, 1758)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)			X	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)		X		
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)		X		
Pic vert	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	20/05/2020	Piège vidéo			X	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)				X
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)		X		
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)				X
Serin cini	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)		X		
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)			X	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)		X		

### LISTE PROVISOIRE DES MAMMIFERES

Nom usuel	Nom scientifique	Dernière observation	Observateurs
Blaireau européen	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	17/05/2020	Piège vidéo
Chèvreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	15/05/2020	Piège vidéo
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	22/05/2020	Piège vidéo
Sanglier	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	20/05/2020	Piège vidéo

### LISTE PROVISOIRE DES REPTILES

Nom usuel	Nom scientifique	Dernière observation	Observateurs
Lézard des murailles (Le)	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)

### LISTE PROVISOIRE DES MOLLUSQUES ET CRUSTACES

Nom usuel	Nom scientifique	Dernière observation	Observateurs
Limnée	<i>Stagnicola sp</i>	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	24/07/2020	GEORGET Marianne & RAYMOND Vincent (CENRA)

### LISTE PROVISOIRE DES POISSONS

Nom usuel	Nom scientifique	Dernière observation	Observateurs
Carassin doré	<i>Carassius auratus</i> (Linnaeus, 1758)	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)

### LISTE PROVISOIRE DES PAPILLONS

#### Papillons de jour

Nom scientifique	Nom usuel	Dernière observation	Observateurs
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore (L)	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Anthocharis euphenoides</i> Staudinger, 1869	Aurore de Provence (L)	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron (Le)	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère (Satyre)	01/08/2016	GUENESCHEAU Yvon (LPO)
<i>Melitaea athalia</i> (Rottemburg, 1775)	Mélitée du Mélampyre (La)	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain (La)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)	Mélitée orangée (La)	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon (Le)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérie de la Rave (La)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Zerynthia polyxena</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Diane (La)	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)

#### Papillons de nuit

Nom scientifique	Nom usuel	Dernière observation	Observateurs
<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx (Le)	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Thaumetopoea pityocampa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Processionnaire du Pin (La)	04/2020	JONES Louis a
<i>Zygaena romeo</i> Duponchel, 1835	Zygène de la Gesse (La)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)

## LISTE PROVISOIRE DES AMPHIBIENS

Nom usuel	Nom scientifique	Dernière observation	Observateurs	Bassin des joncs	Bassin du potager	Grand bac du potager	Petit bac du potager	Bassin du mûrier (ouest)	Bassin du mûrier (est)	Bassin des barbus	Ruisseau
Grenouille verte (La)	<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)		X	X	X	X			X
Salamandre tachetée (La)	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	17/02/2020	PIERRON Virginie (CENRA)								X (larves)

## LISTE PROVISOIRE DES ODONATES

Statuts de reproduction (= autochtonie)

Nom scientifique	Nom usuel	Dernière observation	Observateurs	Bassin des joncs	Bassin du potager	Grand bac du potager	Petit bac du potager	Bassin du mûrier (ouest)	Bassin du mûrier (est)	Bassin des barbus	Ruisseau
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge	23/06/2020	RAYMOND Vincent (CENRA)								X
<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	Agrion jouencelle	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)		Douteuse	Probable		Probable	Douteuse	Douteuse	
<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	Cordulégastre annelé (Le)	23/06/2020	RAYMOND Vincent (CENRA)								Probable
<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	Libellule déprimée (La)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)			Douteuse					
<i>Libellula quadrimaculata</i> Linnaeus, 1758	Libellule quadrimaculée (La)	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)					Certaine			
<i>Pyrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu (La)	06/05/2020 & 23/06/2020	PIERRON Virginie et RAYMOND Vincent (CENRA)		Certaine	Possible		Certaine	Certaine	Douteuse	X

## AUTRES INVERTEBRES

Nom scientifique	Nom usuel	Dernière observation	Observateurs
<i>Apis mellifera</i> Linnaeus, 1758	Abeille domestique	06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Ascalaphe</i> sp.		06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Gemis</i> sp.		06/04/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Graphosoma italicum</i> (O.F. Müller, 1766)	Punaise arlequin	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Meconema meridionale</i> A. Costa, 1860	Méconème fragile	01/08/2016	GUENESCHEAU Yvon (LPO)
<i>Oedipoda caerulescens</i> (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise	19/08/2020	PIERRON Virginie (CENRA)
<i>Trichodes alvearius</i> (Fabricius, 1792)	Clairon des ruches	06/05/2020	PIERRON Virginie (CENRA)



*rédaction*  
*Equipe Cen Rhône-Alpes, antenne*  
*Ardèche-Drôme*

# Domaine de

# Rousselonge

Diagnostic et stratégie de gestion

*programme réalisé avec le soutien de*

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**Louisa Jones**